



PHOTO PC

Le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, n'a pas caché qu'il décidera de la suite de sa carrière en compagnie de son épouse, Mme Audrey Best, qui estime avoir déjà suffisamment donné à la vie publique.

De Monsieur à Lucien



DENIS LESSARD

Depuis la défaite référendaire du gouvernement Parizeau, un vent de frénésie paraît avoir frappé Québec. Dans une importante opération qui sentait l'improvisation, Jacques Parizeau a successivement annoncé qu'il partait... puis qu'il remaniait son gouvernement.

Dans une entrevue à TVA cette semaine, alors que tout le monde à Québec n'avait d'yeux que pour Lucien Bouchard, M. Parizeau suggérait qu'une femme pourrait lui succéder. Son épouse, Lisette, avait fait l'apologie de Mme Marois dans une entrevue l'été passé et déjà tous les péquistes y avaient vu la nette désignation d'un dauphin.

Pourtant, les doigts d'une seule main suffisent pour dénombrer les appuis qu'obtient Mme Marois dans le caucus. La préférence de Parizeau pour son ancienne attachée de presse s'est confirmée hier avec la propulsion de Mme Marois aux Finances — un remaniement bouclé à la dernière minute — comme un coup de semonce destiné à montrer qui décide encore pour le gouvernement à Québec.

En coulisses, des conseillers ne font guère mystère de l'intention de Lucien Bouchard de venir à Québec, tout en admettant qu'il devra pour ce faire négocier très serré avec son épouse qui estime avoir déjà suffisamment donné à la vie publique. Sans qu'il le dise ouvertement, il n'est plus du tout question pour Lucien Bouchard de rester à Ottawa.

Des décisions extrêmement impopulaires sont sur la table depuis longtemps à Québec et le gouvernement aura à faire choisir les citoyens entre des hausses d'impôts ou des coupes sombres dans les programmes. Avant de tirer sa révérence, Jacques Parizeau veut choisir les grandes orientations du prochain budget.

Il y a fort à parier que devant l'incertitude du leadership, qui vient de se doubler du flottement associé aux relèves de la garde dans tous les portefeuilles névralgiques, toute la machine administrative et plusieurs ministres attendront à l'an prochain pour voir qui sera vraiment au gouvernement.

Professeur d'économie à l'UQUAM, déjà rompu à l'univers politique — il fut conseiller de René Lévesque —, Pierre Fortin voit la table toute dressée pour Lucien Bouchard qui n'aurait aucunement à craindre

pour sa popularité même à l'approche de décisions difficiles. Ralph Klein — « cet être ignoble » — et Mike Harris n'ont pas perdu de plumes dans les opérations difficiles qu'ils ont amorcées en Alberta et en Ontario, notamment.

Le dernier budget Martin à Ottawa est extrêmement dur, mais n'a pas rendu le gouvernement Chrétien impopulaire parce qu'il donnait l'impression que les compressions sont partagées entre tous les groupes. Lucien Bouchard est « trop intelligent » pour essayer d'imputer seulement à Ottawa la déconfiture des finances publiques québécoises. Son absence de connaissances en économie n'est absolument pas un handicap. « Un budget, c'est pas seulement financier, c'est une affaire de société », dit-il.

Agir maintenant

Avant même que le PQ ne décide des règles de l'éventuelle course à la direction, Jacques Parizeau estimait hier que son successeur n'arriverait qu'en février, au moment où, normalement, les crédits et le budget des dépenses doivent être presque terminés.

Ce n'est qu'au début décembre que le PQ décidera des règles d'une course à la direction. La durée des mises en candidature est l'unique élément pertinent si Lucien Bouchard est seul en piste, à moins qu'on veuille délibérément retarder son entrée. D'ailleurs, faisait-on observer hier, l'emplacement de Jacques Parizeau à déplacer Jean Campeau paraît surprenant quand on sait que, depuis longtemps, le budget fédéral de février est l'élément déterminant dans la préparation du budget de Québec, déposé habituellement en mai.

La neige par en avant

Du côté des dépenses, dans les bureaux des sous-ministres, on sait que le couperet doit s'abattre, et vite. Depuis trois ans, Québec pousse sa neige par en avant, et d'un point de vue financier, les changements de responsabilité d'hier ont des allures de relève de la garde à la barre du Titanic.

L'automne est habituellement la période où on prépare les budgets de dépenses de l'année qui vient. À l'automne 1993, à l'approche du nouveau gouvernement Johnson, l'heure n'était pas aux compressions trop dures. Même topo un an plus tard ; à l'automne 1994, le PQ arrivait aux commandes. Mais planifiant son référendum pour le printemps, il gardait lui aussi le pied sur le frein.

À l'automne 1995, après le référendum, la haute fonction publique s'attendait à ce que la hache soit sortie du placard. L'annonce du départ de Jacques Parizeau a tout remis en

question. Le premier ministre projette de faire lui-même le ménage. Mais il sera à la retraite dès la fin de décembre, avant que ne se fassent les douloureux arbitrages menant à la publication des crédits, à la fin de mars.

La commande de compressions atteint deux milliards pour l'an prochain, dont 500 millions ont été décrets par le dernier budget Campeau. Les recettes paraissent piquer du nez ; la croissance est de l'ordre de 1,6 pour cent alors qu'on avait prévu plus de 3 pour cent en mai dernier. Seules bonnes nouvelles : les taux d'intérêt sont plus bas que prévu et les gouvernements peuvent taxer une inflation plus élevée.

Toutefois, des scénarios apocalyptiques traînent dans les cartons au Trésor : des licenciements importants de fonctionnaires, notamment. Luc Malo, sous-ministre à la Santé, vient de dire publiquement que la présente série de fermetures d'hôpitaux ne sera pas suffisante.

Il faut s'attendre à ce que Québec se départisse très bientôt des 20 % d'actions de Dompur qu'il possède par l'entremise de la SGF, une recette nette d'environ 350 millions dont il aura un pressant besoin.

Nouvelle donne

Dans une entrevue à La Presse, en cours de campagne référendaire, Lucien Bouchard ne minimisait pas la gravité des gestes à faire concernant les finances publiques et fixait comme seule condition que les plus démunis seraient épargnés. Son arrivée à Québec signifierait une nouvelle donne, une nouvelle répartition de l'influence dans un Conseil des ministres. Bernard Landry et Pauline Marois resteront des incontournables où qu'ils soient — la décision de confier les Finances à Mme Marois en héritage lui confèrera un poids supplémentaire.

Un personnage qui déjà en mène infiniment plus large qu'il n'y paraît, Guy Chevrette, verrait probablement son influence accrue. Il est en effet un ami de M. Bouchard depuis les années de la commission Cliche où tous deux ont travaillé. Louise Beaudoin se décrivait déjà comme « une amie » de M. Bouchard, un titre qu'elle ne s'était pas donné sous Jacques Parizeau.

Jacques Brassard en est un autre qui serait promis à prendre son envol. Parizeau l'avait cantonné à l'Environnement où il était malheureux comme les pierres. Proche de M. Bouchard, il a aussi l'avantage d'avoir toujours appuyé Gilbert Charland, son ancien rédacteur de discours et chercheur, devenu chef de cabinet de Lucien Bouchard.

Avec une connaissance intime du caucus péquiste — il fut le seul re-

chercheur à traverser huit dépôts de crédits budgétaires, un véritable pensum quand on est dans l'opposition — Gilbert Charland jouera un rôle certain pour déterminer ceux qui auront l'oreille du patron.

Les hommes de « Monsieur » sont, eux, en sérieuse difficulté. Jean Campeau a déjà subi hier une dure rétrogradation. Perçu dans son propre ministère comme l'exécutant de Jacques Parizeau, il n'était plus dans les bonnes grâces du premier ministre.

Daniel Paillé, et probablement Paul Bégin, qui aime à dire qu'il a sauté en politique « avec et pour Parizeau » ne seront plus aussi près des cercles d'influence.

Le dernier remaniement ministériel de Jacques Parizeau paraît improvisé, les ministres n'ayant été contactés qu'hier après-midi et la disponibilité du lieutenant-gouverneur n'ayant été vérifiée qu'en soirée. L'annonce de son départ ne l'était pas moins.

Parizeau piégé

Pourquoi Jacques Parizeau a-t-il annoncé si vite son départ après le résultat du référendum ? Essentiellement, il est tombé dans une trappe qu'il avait lui-même ouverte. Lors de l'entrevue accordée à Stephan Bureau de TVA, il était absolument assuré que le OUI l'emporterait avec un score entre 52 et 54 %, des chiffres du sondeur Michel Lepage dont l'abreuvait son chef de cabinet, Jean Royer.

L'assurance était telle que, par bravade, l'un des proches collaborateurs de M. Parizeau offrit même à un stratège du NON un pari de 25 000 \$ sur l'issue du vote. La déclaration de Jacques Parizeau sur l'imminence de son départ dans l'éventualité d'une victoire du NON est celle d'un homme qui était convaincu de l'emporter.

Aux Finances, on avait travaillé toute la fin de semaine à une conférence de presse que devaient donner, en matinée, Jean Campeau et Bernard Landry pour rassurer les marchés financiers. Une escouade d'hommes d'affaires se disait prête à faire écho aux appels au calme après une victoire du OUI et Bernard Landry devait rencontrer les ambassadeurs à Ottawa en après-midi, mardi.

Quelques proches conseillers ont assisté à l'enregistrement de l'entrevue de TVA. Ils sont restés pantois, lundi après-midi, quand M. Parizeau a lancé qu'il ne resterait « pas longtemps » dans l'éventualité d'une défaite. Même sa femme, Lisette, a été estomaquée devant cette déclaration. Aussi, quelques minutes plus tard, devant les mêmes caméras tenait-elle visiblement à élargir le corridor quant à l'avenir de son mari, en soulignant que sa décision n'était pas complètement irrévocable.

Elle tentait ainsi de réduire la pres-

sion, même si l'entrevue était faite pour être diffusée en 1996 seulement, un embargo levé après que la démission eut été annoncée.

Même après le résultat du référendum, il est loin d'être évident que Jacques Parizeau avait arrêté sa décision de partir. Sa sortie incendiaire sur « l'argent et les votes ethniques » est davantage une « poussée de fiel », expliquent des joueurs qui, avec les autres apparatchiks, « fixaient le plancher » dans le salon réservé à MM. Bouchard, Parizeau et à leurs collaborateurs, durant le discours du premier ministre, lundi soir. Un accrochage était survenu juste avant entre MM. Parizeau et Bouchard.

Dès la première heure le lendemain matin, le torrent de réprobation — venant même d'alliés aussi indéfectibles que la CSN — montrait l'ampleur du désastre. « C'est évident qu'il n'aurait pas pu passer à travers », confiaient cette semaine des proches collaborateurs.

Les protestations

Déjà, lundi matin, les tam-tams sonnaient dans la jungle du PQ. Sans mettre ouvertement sur la table la question du leadership, le député de Bords, Jean-Pierre Charbonneau, accordait des entrevues soulignant que le PQ ne pouvait éviter un sérieux post-mortem après la défaite.

Parmi une demi-douzaine de questions sur l'efficacité du travail réalisé, deux montraient bien le chemin de croix qui attendait Parizeau. Ne s'est-on pas engagé trop vite dans la campagne référendaire, après la courte victoire du PQ l'année précédente ? Et, surtout, les chefs du OUI ont-ils démontré le leadership, le charisme et l'ouverture pouvant assurer la victoire souverainiste ? demandait tout haut M. Charbonneau.

Même des gens qui l'accompagnaient depuis près de dix ans n'ont appris que mardi matin qu'il avait l'intention de s'en aller. On a hésité longtemps à réunir le comité des priorités du gouvernement — un meeting était prévu dans l'éventualité d'un OUI —. Guy Chevrette a même indiqué aux journalistes qu'il n'y aurait pas de réunion. Elle a eu lieu en fin d'avant-midi. Jacques Parizeau annonçait son intention de démissionner... devant des ministres qui n'ont pas tenté de minimiser l'immense tourmente déclenchée par son discours de la veille.

On lui conseilla de se contenter d'excuses et de se donner plus de temps de réflexion avant d'annoncer son départ. Quelques minutes plus tard, M. Parizeau a demandé de convoquer la presse à la fin de l'après-midi, pour annoncer son départ, avant même d'en avoir informé son Conseil des ministres.

Travailleur à domicile?

Une équipe de conseillers spécialisés répond gratuitement à

tous vos besoins en télécommunications. 1 800 210-BELL



Les Québécois otages de l'« option »

Il arrive souvent, dans des périodes fiévreuses comme celle-ci, que nous soyons forcés de réécrire nos éditoriaux pour tenir compte d'événements nouveaux qui se bousculent. C'est ce qui nous est arrivé, hier, lorsque le premier ministre Jacques Parizeau a annoncé son remaniement ministériel.



L'éditorial, que nous avions déjà terminé, rappelait à quel point il était important que le gouvernement du Québec sorte du cycle référendaire qui paralysait son action depuis plus d'un an, se remette à l'ouvrage, notamment en s'attaquant à la crise des finances publiques. Notre texte concluait qu'il fallait faire confiance au sens commun et aux compétences du gouvernement péquiste pour amorcer ce virage nécessaire.

En trois minutes, le premier ministre Jacques Parizeau nous a démentis. Dans la courte allocution où il expliquait le sens de son remaniement, M. Parizeau a appliqué aux questions économiques et sociales la même hargne et le même ton revanchard que dans sa détestable allocution de lundi soir. Il a ainsi montré que le gouvernement péquiste n'a pas décroché.

Le seul élément marquant de ce remaniement, c'est la rétrogradation du ministre des Finances, Jean Campeau, qui passe aux Transports, et la promotion de Mme Pauline Marois, qui le remplace aux Finances. Ce qui est terrifiant, ce n'est pas le choix de Mme Marois, qui a très bien fait au Trésor, mais les explications fournies par le premier ministre pour expliquer son remaniement et le mandat qu'il a donné à ses ministres.

Pour M. Parizeau, l'enjeu consiste à protéger les Québécois et les Québécoises contre l'offensive fédérale de compressions qui s'abat sur le Québec et à servir de rempart contre le virage à droite qui s'est emparé du Canada.

Cet énoncé batailleur de M. Parizeau comporte une foule de glissements et d'inexactitudes qui peuvent se comprendre dans la fièvre d'un débat politique. La *bullshit* est tolérable en campagne électorale, mais elle n'est pas un outil de gestion.

Par exemple, il est peut-être temps de lâcher la paranoïa nationaliste qui présente les compressions fédérales comme un complot anti-québécois : les compressions d'Ottawa ne visent pas les Québécois, mais l'ensemble des Canadiens.

Il faut aussi arrêter de se raconter que le Québec est intrinsèquement à gauche dans un Canada foncièrement à droite. Il y a un an, quand M. Parizeau a pris le pouvoir, la province voisine était dirigée par un gouvernement socialiste, plus à gauche que le PQ, et le gouvernement libéral à Ottawa avait un programme plus progressiste que celui du PQ. Les gouvernements virent à droite, pour reprendre le simpliste vocabulaire oblique qui est maintenant celui des péquistes, quand ils sont obligés de régler des problèmes auxquels le Québec ne s'est pas encore attaqué.

Mais surtout, il faut arrêter d'expliquer les déboires financiers du Québec par les coups bas du fédéral. C'est ce qu'avait fait Jean Campeau dans son premier budget où il promettait bêtement des hausses d'impôt si le Québec restait dans le Canada. On aurait pu espérer qu'après le référendum, nos ministres des Finances auraient cessé de transformer leurs efforts budgétaires en exercice de propagande.

Faut-il rappeler que les neuf autres provinces font affaire avec le même méchant gouvernement fédéral, et qu'elles ont toutes réussi à mettre leurs finances en ordre ? Où est le miracle ?

En se lançant dans cette autre intervention vengeresse, M. Parizeau annonce ses couleurs. Le résultat très serré de lundi soir, qui met la victoire du OUI à portée de la main, a donné aux leaders souverainistes le goût de poursuivre le combat. Cela risque de priver le Québec de la trêve dont il a tant besoin.

En fait, les Québécois, qu'ils le veuillent ou non, sont devenus les otages de l'« option ». M. Parizeau a annoncé sa démission non pas pour servir le Québec, mais pour favoriser le succès de l'« option ». L'hypothèse de la venue de Lucien Bouchard au PQ se pose, elle aussi, uniquement en fonction de sa capacité à aider l'« option ». Celui s'est demandé si M. Bouchard était la

meilleure personne pour diriger le Québec ? Et maintenant, on sait que les budgets du gouvernement québécois seront eux aussi soumis aux impératifs référendaires.

Cet asservissement des intérêts du Québec aux besoins d'une cause réduit la capacité du gouvernement péquiste de jouer son rôle de bon gouvernement. Les problèmes à résoudre sont énormes. Le plus évident, c'est la situation financière du Québec. Ce problème financier se double d'un problème de société, parce que la volonté d'éliminer le déficit sans compromettre la mission de l'État exigera de difficiles réformes, notamment dans la santé et l'aide sociale.

On ne règle pas ces problèmes en rejetant la faute sur d'autres. Le « chialage », y compris le « chialage » antifédéral, est l'arme des incompetents.

Mais ce qui est en train de pléger le gouvernement péquiste, c'est le virage social-démocrate amorcé au cœur de la campagne référendaire, qui a suscité des espoirs chez ses alliés syndicaux et qui risque de mener le Québec à un joli cul-de-sac. Le premier ministre a passé la campagne à dénoncer les forces de l'argent et à promettre de faire payer les entreprises, un projet qui a évidemment des accents vengeurs.

Et c'est ainsi que certains indices permettent de croire que cette intention de résoudre la crise budgétaire en comptant sur d'importantes hausses d'impôt a suscité des résistances du ministre Campeau, ce qui explique sa rétrogradation.

Jacques Parizeau, avant de partir pour de bon, a mis ses successeurs dans une situation intenable avec des propos xénophobes qui colleront longtemps. Il essaie maintenant d'imposer à ses successeurs une vision passéiste des finances publiques, qui était la sienne dans les années soixante-dix, et qui, soit dit en passant, a mis le Québec dans la merde.

Les Québécois ne vivent pas que de Constitution et d'eau fraîche. Ils veulent aussi un bon gouvernement. Et ils ne l'auront pas si l'équipe du Parti québécois, sans trahir son idéal, n'accepte pas le principe d'une trêve.

Alain DUBUC

La difficile décision de Lucien Bouchard

Les leaders fédéralistes du Québec et d'Ottawa sont troublés. S'il fallait que l'homme public le plus populaire, le plus charismatique, le plus estimé de l'heure au Québec décide de transporter ses pénates de la rivière Outaouais à la capitale nationale, qu'il soit consacré chef du Parti québécois, qu'il devienne premier ministre et qu'il enclenche un nouveau référendum sur la souveraineté... Si près du but à atteindre !



Mais il faut comprendre Lucien Bouchard d'habiter grandement, de confier publiquement ses déchirements, de prendre une longue période de réflexion. Au moins six bonnes raisons doivent être examinées avant de faire le grand saut définitif de sa carrière.

1) M. Lucien Bouchard doit choisir entre sa vie privée et sa vie publique, entre sa famille et la famille souverainiste. À moins que le choix qu'il fera à ce chapitre n'ait des conséquences sur son comportement comme homme public, c'est une décision tout à fait personnelle que tout le monde voudra respecter.

2) L'état physique d'un aspirant candidat à l'exigente fonction de premier ministre du Québec entre en ligne de compte. M. Bouchard est allé jusqu'au bout de ses forces, au cours de la campagne référendaire, et il en est ressorti visiblement épuisé. Même s'il a fait preuve d'un courage extraordinaire, tout au long de sa terrible épreuve et par la suite, il y pensera sûrement deux fois avant de consacrer encore de trois à cinq ans à une vie publique de plus en plus essoufflante. Et s'il embarque dans le bateau, M. Bouchard devra poursuivre jusqu'à la lie son combat pour la souveraineté.

3) Dans son entrevue-testament à Stéphan Bureau, de TVA, le premier ministre, Jacques Parizeau, a lancé une phrase très significative quant à sa succession qui serait confiée naturellement à Lucien Bouchard : « N'allons pas trop vite aux évidences », a dit M. Parizeau. Il a tout à fait raison. La vie politique se déroule rarement comme on le prévoit. Qui aurait prédit, il y a à peine un mois, un résultat aussi serré le soir du référendum ? Qui aurait prédit que M. Parizeau allait annoncer sa démission dès le lendemain ? Qui peut prédire que M. Bouchard, qui a tout donné pour gagner le référendum, serait aussi bon la deuxième fois ? Un politicien est rarement aussi bon et aussi populaire durant un second mandat ou à son retour en politique. Souvenons-nous des retours de Pierre Trudeau et de Robert Bourassa et du second mandat de René Lévesque. Lorsque l'effet de la nouveauté n'y est plus, le charisme des politiciens y perd beaucoup.

4) Si M. Bouchard a toutes les qualités d'un messie à la René Lévesque, d'un tribun à la Pierre Bourgault, d'un souverainiste convaincu à la Jacques Parizeau, aura-t-il les capacités d'administrateur et de gestionnaire pour gouverner le Québec comme premier ministre ? Pour terminer le présent mandat du Parti québécois au pouvoir, M. Bouchard devra prendre de graves décisions fort impopulaires pour assainir les finances publiques, pour améliorer l'économie et l'emploi, pour réduire certains services hospitaliers et autres, pour diminuer la fonction publique. Homme aux idées social-démocrates, il devra faire des choix douloureux pour que le Québec demeure concurrentiel face aux autres provinces et au marché international. Il risque de faire des malheureux. Comment réussira-t-il ensuite à « vendre » à nouveau la souveraineté ?

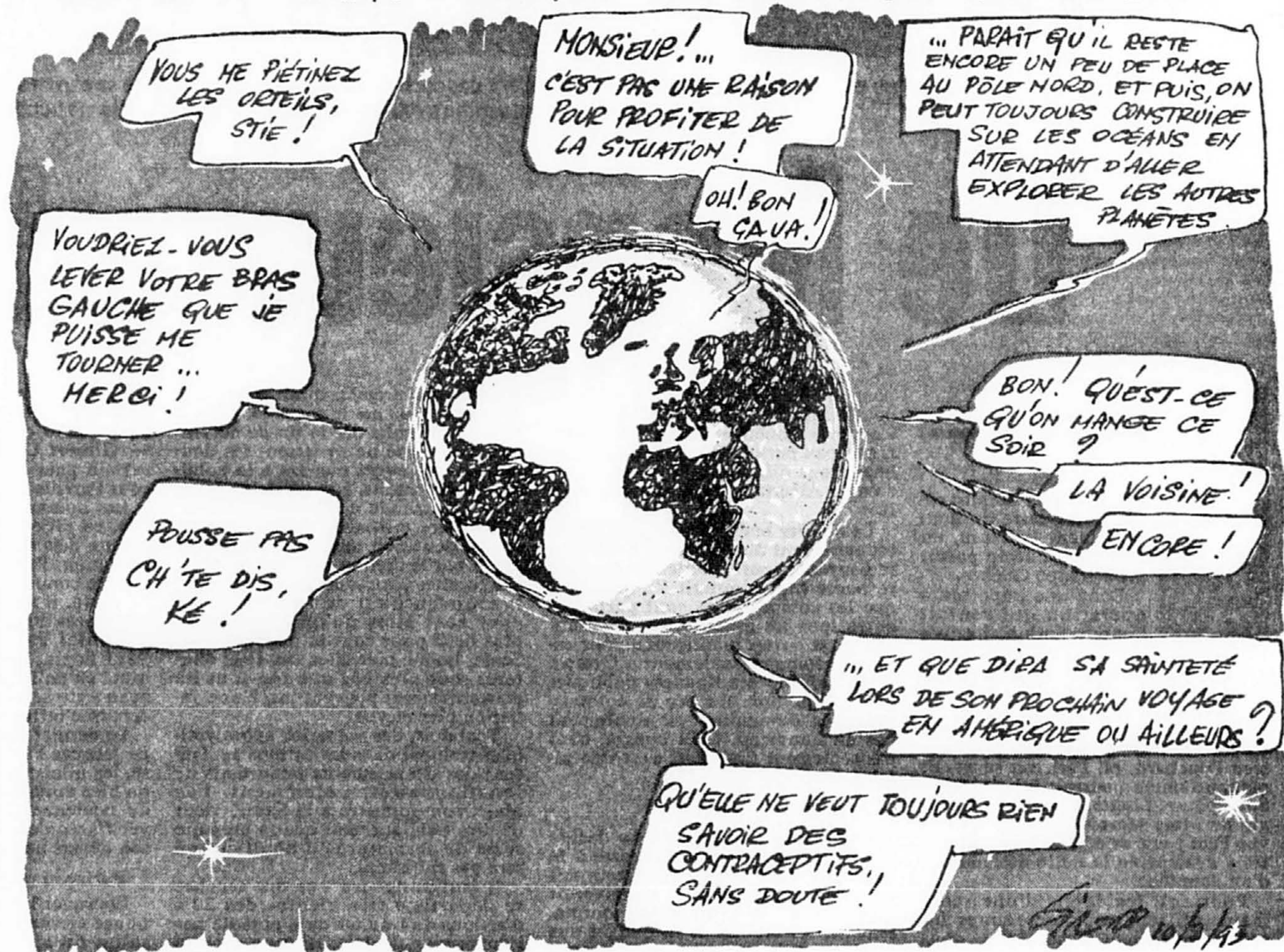
5) S'il acceptait de relever le défi, M. Bouchard ne pourra se limiter à son projet indépendantiste. S'il devait perdre un second référendum, dans deux ou trois ans, il devra continuer d'assumer la direction des affaires de la « province de Québec » et non partir comme M. Parizeau. La direction de l'État demande une certaine stabilité et de la permanence. Il ne faudrait pas que le Québec se retrouve avec un troisième premier ministre à l'intérieur d'un même mandat.

6) Le plus grave danger qui guette M. Bouchard, s'il acceptait de succéder à M. Parizeau, c'est son tempérament. M. Bouchard est un homme impatient pour qui tout doit se faire vite et comme il le veut, un homme qui étale facilement ses sentiments et ses humeurs sur la place publique, un homme qui n'a vécu que de succès et qui n'a pas été confronté aux échecs comme homme public. Il faut craindre ses réactions et ses comportements s'il devait subir des échecs. Dans ses discours, durant la campagne référendaire comme dans ses interventions à la Chambre des communes, Lucien Bouchard est non seulement fougueux mais rageur, violent même. Il a parfois des allures mussoliniennes lorsqu'il lève son doigt menaçant, le visage en colère. Sera-t-il capable de se contrôler, s'il était contesté comme premier ministre ? C'est une fonction où il faut beaucoup de sang-froid, de mesure, de modération, de réserve. Son comportement est à craindre.

M. Bouchard est le sauveur en qui sont placées toutes les espérances des souverainistes pour atteindre la victoire finale. Si le « héros » sur lequel misent tous les souverainistes devait casser, ce serait le précipice.

Claude MASSON

UNE RÉFLEXION... COMME ÇA... À PROPOS DE LA PLANÈTE... QUELQUE PART AUTOUR DE L'AN 2000



DRÔTES RÉSERVES

EN REPRISE

Les Québécois ont dit clairement qu'ils veulent des changements, mais lesquels ?



MARCEL ADAM

Le camp souverainiste a perdu son référendum de justesse, alors qu'au début de la campagne il était promis à une éclatante défaite. Il est donc justifié de prétendre à une grande victoire morale, si on ne prend en compte que son score.

Il ne peut cependant proclamer que l'idée sécessionniste a fait un bond de près de dix points par rapport à 1980 ; les sondages ont montré jusqu'à la fin qu'au moins le tiers de sa clientèle croyait que la souveraineté-partenariat serait réalisée dans le cadre de la fédération canadienne.

Le résultat serré du référendum enhardit les sécessionnistes à refuser toute réforme du fédéralisme canadien ; pour Bernard Landry rien de moins que la souveraineté-association ne serait acceptable aux Québécois.

Les leaders du gouvernement péquiste et du Bloc québécois faussent le message adressé par les Québécois à la classe politique des deux ordres de gouvernement en refusant de voir

dans le résultat un mandat de changement dans la continuité fédérale (comme le confirme le sondage SOM publié hier).

Tous les observateurs s'accordent sur le sens du résultat du référendum : les Québécois ont voté pour que les choses changent, aussi bien ceux qui ont voté NON que la majorité de ceux qui ont voté OUI, les deux camps ayant fait du changement le leitmotiv de leur campagne. Le problème est de savoir ce que souhaite vraiment la population.

Pour les fédéralistes, il est évident que le mandat du gouvernement québécois est de participer à la réforme de la fédération. Daniel Johnson parle déjà des principales revendications que son parti entend formuler pour satisfaire à la volonté de changement manifestée par une forte majorité des électeurs.

Dans notre société affligée d'une fixation constitutionnelle, les acteurs et commentateurs politiques projettent sur la population leur obsession et sont incapables de se rendre compte de ce que veut par-dessus tout la majorité des Québécois.

Que veulent au juste les gens ordinaires qui ont voté OUI ou NON pour obtenir du changement ? Un droit de veto pour le Québec (en supposant que tout le monde sait de quoi il

s'agit) ? Un nouveau partage des pouvoirs ?

Si les leaders politiques et de l'opinion étaient davantage à l'écoute et faisaient plus grand cas des attentes des gens, ils découvriraient que leurs doléances ont beaucoup plus à voir avec la manière d'administrer la chose publique et d'exercer le leadership politique qu'avec les inadéquations de la Constitution et de la pratique fédérative.

Le peuple est bien moins concerné par les querelles de pouvoirs que se livrent les gouvernants et les mandarins de la fonction publique que par l'incurie des politiciens et un mode de gouvernement dépassé.

Durant la campagne, on a bien vu dans les forums télévisés que la plupart des personnes qui allaient voter OUI donnaient pour raisons les mauvaises politiques des gouvernements d'Ottawa et de Québec et le manque de confiance dans les politiciens ; bien peu faisaient des carences de la Loi fondamentale et de la pratique fédérative la cause principale des problèmes sociaux ; ils ne dénonçaient pas le pouvoir fédéral de dépenser ceux qui s'inquiètent de le voir réduire ses programmes sociaux et couper ses paiements aux provinces.

Ce qui désespère la majorité

des gens ordinaires, c'est l'incapacité des gouvernements de redresser l'économie et de remettre les gens au travail ; c'est un système politique incapable de relever les grands défis de notre époque ; c'est le fait que les citoyens ne sont pas en prise sur les décisions gouvernementales dans un système parlementaire où l'élu est au service de l'exécutif ou de l'état-major du parti, et non le représentant des citoyens auprès du pouvoir, la courroie de transmission de leurs attentes.

On aurait beau refaire la Constitution et donner plus de pouvoirs au Québec, ou encore séparer celui-ci du Canada pour en faire un pays nouveau, on n'aurait pas satisfait la faim de changement des Québécois s'ils continuent d'être gouvernés de la manière qui est en train de nous ruiner et qui a bien peu de rapport avec la Constitution et la nature fédérale du pays.

Il est significatif que la campagne soit sortie de sa torpeur avec l'apparition de Lucien Bouchard, un homme sorti vierge de son bref passage au pouvoir et qui se défend au surplus d'être un politicien.

Beaucoup de Québécois ont alors cessé d'écouter les politiciens professionnels des deux camps et ont décidé de suivre cet homme qui donnait l'espoir de pouvoir nous libérer des miasmes de la politique politicienne.

OPINIONS

Lettre de Toronto

Rien à voir avec le circuit de Joe Carter

Le président et éditeur du Toronto Star, John Honderich, et l'éditorialiste en chef de La Presse, Alain Dubuc, poursuivent ici leur correspondance sur leurs visions respectives du Canada et du Québec. La présente lettre de John Honderich paraît en anglais dans le Star.

Mon cher Alain, What now? C'était la manchette du Star, le lendemain du référendum. Et cette question est tout aussi pertinente aujourd'hui. Quel gâchis! Je vous assure que les résultats n'ont provoqué aucune jubilation ici. Malgré ce qu'en dit le premier ministre, cela n'avait rien à voir avec le circuit victorieux de Joe Carter, qui a assuré le championnat du monde aux Blue Jays. Certes, nous avons poussé un immense soupir de soulagement en voyant que le pays demeurerait intact. Mais ce soulagement masquait une myriade d'émotions: frustration, inquiétude, confusion, revulsion, peur bleue. Et les propos contradictoires des deux camps ne laissent hébété. En voici une liste:

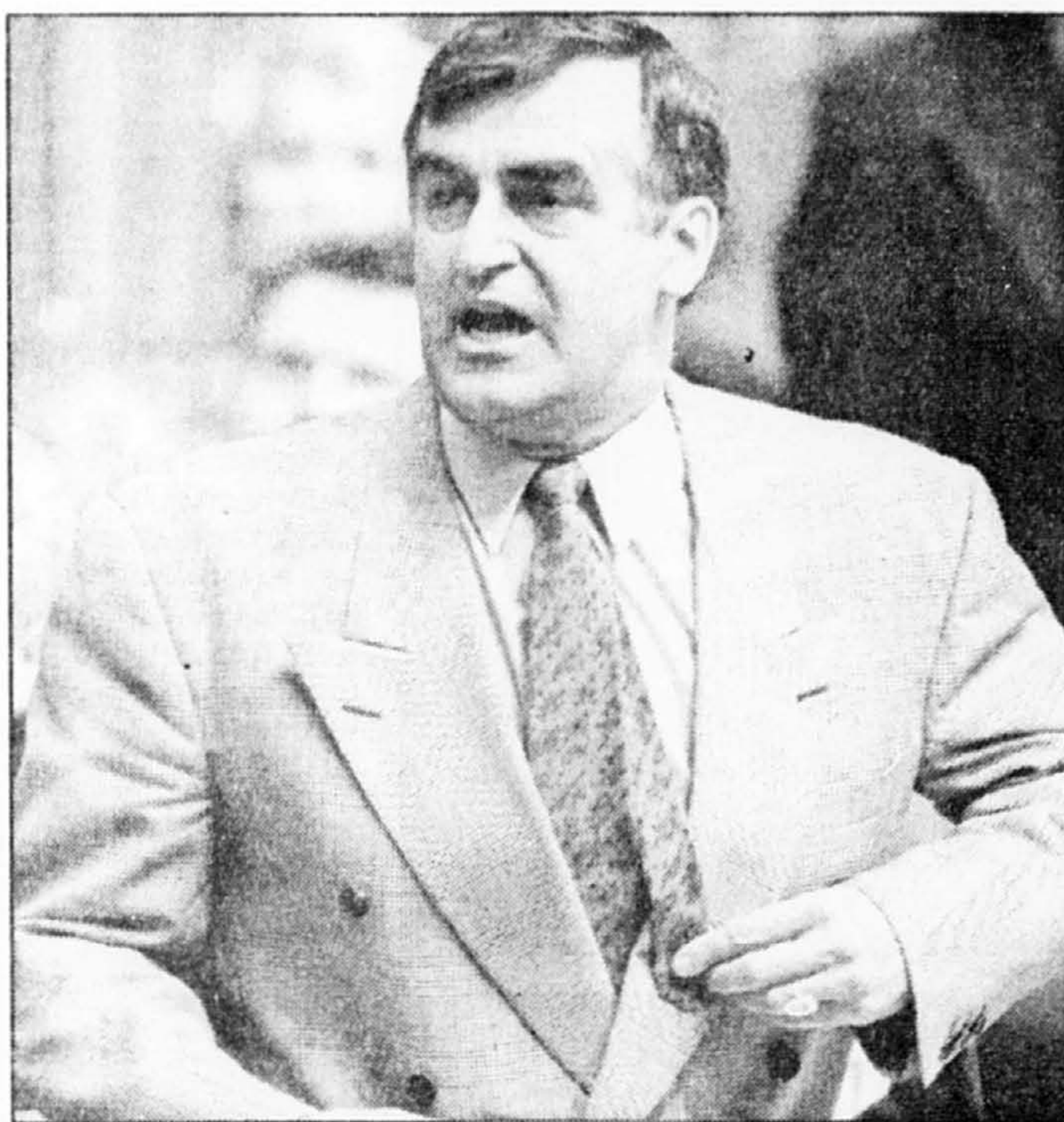


Des le début de la campagne et presque jusqu'à la fin, Jean Chretien a insisté sur le fait qu'il ne voulait rien entendre de changements constitutionnels. Voilà maintenant qu'il en fait sa priorité.

Le premier ministre a aussi dit aux Canadiens anglais de ne pas se mêler de la campagne. Puis, à la toute fin, il s'est allégrement joint à la grande croisade à Montréal et nous a invités à y participer.

Lucien Bouchard a mené une campagne axée sur son désir de négocier un nouveau fédéralisme. Pourtant, le lendemain de l'échec du OUI, il a effrontément déclaré qu'il n'accepterait jamais de négocier avec Ottawa à moins d'une victoire souverainiste.

Dès le début, Lucien Bouchard a tout fait pour que Jean Chretien accepte le résultat du vote, aussi serré soit-il. Maintenant qu'il a



Les propos du chef bloquiste Lucien Bouchard ont le don de mettre souvent le feu aux poudres.

perdu, M. Bouchard semble vouloir nier les résultats, puisqu'il promet de reprendre la lutte « plus tôt qu'on pourrait le croire ».

Passons ensuite à Jacques Parizeau, qui a farouchement nié que des organismes québécois avaient fourni une somme de 500 millions pour pallier l'effondrement du dollar. Mais voilà que, dans cette fameuse entrevue enregistrée la veille du référendum, il a avoué avoir élaboré des plans détaillés pour ce faire. Et nous nous demandons pourquoi les gens sont cyniques.

Il y a eu, toutefois, un événement que même les plus cyniques n'ont pu nier: le rassemblement de 150 000 personnes à la place du Canada. Je sais que vous et d'autres commentateurs québécois doutiez des motifs et de la sincérité des manifestants. En fait, dans

vos dernière lettre, vous avez comparé cette foule aux « hordes albertaines qui débarquaient à Montréal pour la Coupe Grey ». Des hordes? Vraiment? Pour les Canadiens anglais, ce pèlerinage accompli par des milliers de Canadiens anglais de tous les coins du pays restera peut-être comme l'un des plus grands événements nationalistes de l'histoire.

Au Québec, vous êtes sans doute mieux placés que moi pour en juger les retombées sur le résultat du référendum. Mais, mon intuition me porte à croire que ce rassemblement a bel et bien eu un effet, puisqu'il a démenti la thèse selon laquelle les Canadiens anglais ne se souciaient ni de la campagne référendaire ni de son résultat, thèse maintes fois répétée par Lucien Bouchard. Dans mon entourage, chacun connaît quelqu'un qui a fait le voyage à Mon-

tréal. Certains l'ont même baptisé le Woodstock du Canada anglais. Vous m'avez trop souvent entendu évoquer l'attachement profond qu'ont les Canadiens anglais pour leur pays. Tout à coup, il était à fleur de peau. On avait aiguillonné leur nationalisme somnolent, et violemment.

Dans une certaine mesure, cet éveil découlait de la frustration refoulée que ressentaient les gens dans le reste du Canada de ne pas avoir droit de parole. Car on leur avait bien dit de ne pas s'en mêler. Croyez-moi, la campagne fade des fédéralistes, qui mettait surtout l'accent sur les conséquences économiques d'une séparation, a ennuyé bien des gens ici.

Par exemple, il était ridicule et peu judicieux d'affirmer, comme l'a fait Paul Martin, que plus d'un million d'emplois étaient menacés. Ou était la passion pour le Canada? Ou étaient les déclarations sur nos réalisations et notre tolérance collectives? Les avantages de la Confédération se comptabilisent-ils uniquement en termes pécuniaires?

Puis, les provocations incessantes de Lucien Bouchard, dont la plus insultante est survenue durant son discours télédiffusé à l'échelle du pays. Dans ce discours, il a affirmé que les négociations qu'il proposait pour établir un nouveau partenariat seraient la première rencontre véritable entre « deux nations qui ne se sont jamais réellement rencontrées ». Cela a vraiment mis le feu aux poudres.

Ne vous méprenez pas sur les motifs des gens qui ont fait la croisade à Montréal. Ils venaient non seulement exprimer leur amour pour leur pays, mais aussi tendre la main aux Québécois et aux Québécoises, sans l'intervention des politiciens. Ils affirmaient que nous VOULONS nous adapter afin de résoudre les problèmes. Quoi qu'il arrive au cours des prochains mois, ce rassemblement a galvanisé le Canada anglais et nous a permis d'affirmer notre identité.

C'était un moment important et personne ne peut nier ce que nous avons ressenti. Paradoxalement, cette croisade pourrait aussi ouvrir la voie à une communication nouvelle entre nous.

A la prochaine,

John

LYSIANE GAGNON



Les chemins du pouvoir

Les chemins du pouvoir sont maculés de sang. Considérons la brève histoire du PQ, dont tous les chefs ont été renversés par des « putsch » d'intensité variable.

1984: René Lévesque propose « le beau risque » du fédéralisme Jacques Parizeau quitte le cabinet, entraînant six ministres et une partie du PQ à sa suite. Le coup est si violent que le gouvernement Lévesque ne s'en remettra pas.

1985: use et aigri, René Lévesque — qui, à cette époque, était loin d'être aussi populaire qu'il l'est redevenu après sa mort — annonce sa démission en catastrophe, par un communiqué rageur... à quelques heures de l'ouverture d'un conseil national ou des tenors influents du parti s'apprêtaient à lui montrer poliment la porte.

1988: le leadership de Pierre Marc Johnson, qui avait perdu les élections de 85 et était jugé trop modéré, est systématiquement miné par les partisans de Jacques Parizeau. De guerre lasse, incapable de survivre à cette sourde mutinerie, M. Johnson s'en va, et M. Parizeau est plébiscité.

1995: troisième « putsch » — plus subtil et plus étendu dans le temps. De sa tribune outaouaise, Lucien Bouchard saute pendant des mois sur toutes les occasions de contredire son « allié » sur le point crucial de l'heure — la stratégie référendaire.

Plus populaire que M. Parizeau non seulement dans la population mais aussi dans son propre parti, M. Bouchard étale les divergences sur la place publique, et M. Parizeau devra céder sur presque tous les points, pour finir par s'effacer derrière celui que de plus en plus de québécois voient comme leur vrai chef.

Indépendamment du scandale provoqué par son discours du soir du référendum (cela n'a fait qu'accélérer l'annonce de sa décision), M. Parizeau n'avait plus le choix. Il est sans doute vrai qu'il n'était pas, comme il le dit, intéressé à diriger une province, mais M. Parizeau a toujours été un homme de pouvoir.

S'il n'avait pas été flanqué d'un rival triomphant qui avait plus d'ascendant que lui-même sur ses propres troupes, M. Parizeau, qui est un homme actif et en pleine santé, aurait-il abandonné si abruptement le bateau, après seulement un an en exercice, laissant le Québec dans une épouvantable situation financière, lui qui est justement un expert en finances publiques?

La défaite référendaire ne le forçait pas à trahir son idéal et à négocier activement un compromis avec le reste du Canada. N'aurait-il pas tenu à remettre la maison un peu en ordre avant de claquer la porte, ne serait-ce que pour finir sa carrière sur une note moins désastreuse? C'est en tout cas une question qui se pose.

L'extraordinaire entrevue qu'il a donnée à Stéphane Bureau, le jour du vote, en dit long sur ses sentiments envers M. Bouchard. Quand l'animateur semble tenir pour acquis que Lucien Bouchard lui succèdera, M. Parizeau se raidit tout à coup et son visage se contracte. Pas si vite, dit-il sechement. « Est-ce que ça ne devrait pas être une femme? »

Le phénomène est devenu classique: plutôt que de céder la place à un autre homme — un semblable, un rival — les hommes de pouvoir préfèrent parrainer des femmes. C'est politiquement correct, cela leur permet de jouer les mentors et cela protège leur ego.

René Lévesque, sur le point de démissionner, rêvait que sa succession soit assurée par... Francine Lalonde! Brian Mulroney a choisi Kim Campbell comme dauphine — un choix qu'il devait ensuite amèrement regretter.

En évoquant une candidature féminine, alors que tout son parti a les yeux tournés vers Lucien Bouchard et qu'aucun de ses ministres n'aurait l'ombre d'une chance de l'emporter contre lui, M. Parizeau n'exprimait-il pas l'hostilité que sa dignité l'empêche de manifester ouvertement?

Il avait certainement en tête Pauline Marois. Or ne vient-il pas de la promouvoir au ministère le plus important? A un poste qui va accroître sa visibilité et constituer un bon tremplin?

Evidemment, l'avenir de Mme Marois, comme celui d'autres aspirants potentiels, est tout entier entre les mains de Lucien Bouchard — et de la mère de ses deux fils.

M. Bouchard a été manifestement pris par surprise par la rapidité avec laquelle M. Parizeau a annoncé sa démission. Il ne l'a apprise que dix minutes avant le grand public, ce qui est un autre signe d'hostilité.

C'était un peu comme si l'homme qui, au nom de la Cause, s'est humilié devant lui pendant des mois, lui lançait à brûle-pourpoint le trousseau de clés en lui disant: « Tu la veux, ma place? Prends-la... et je te souhaite bien du plaisir! La maison est sens dessus-dessous, bonne chance avec le ménage! »

Effectivement, si M. Bouchard devient premier ministre, il va brutalement retomber sur terre et son aureole va en prendre un coup.

Jusqu'ici, il n'a jamais eu à prendre de décision impopulaire parce qu'il n'avait pas de responsabilités réelles ni même de vrai parti, le Bloc étant « sa chose », une formation sans tradition, condamnée à l'opposition perpétuelle.

À la tête du gouvernement du Québec, il ne pourra pas régler tous les problèmes en ressortant le sombre récit de la nuit des longs couteaux, et il ne pourra pas flotter longtemps sur le petit nuage bleu du « consensus ».

Si, par ailleurs, il décidait de rester à la tête du Bloc, ce serait une mauvaise nouvelle pour celui ou celle qui succéderait à M. Parizeau... car, de sa tribune privilégiée, M. Bouchard continuerait d'éclipser le premier ministre québécois.

Mais M. Bouchard tourne en rond à Ottawa. S'il décidait de renoncer à fouler le tapis rouge que les québécois ont déjà étendu, ce serait vraisemblablement pour retourner à la pratique du droit.

Cette solution lui permettrait de se concentrer sur les besoins de sa famille tout en lui évitant de ternir son image dans l'administration terre à terre d'un gouvernement, sans par ailleurs l'empêcher de prendre position, à l'occasion, sur les grandes questions de l'heure... quitte à ce que le Sauveur en réserve de la république replonge dans l'arène s'il y avait un autre référendum!

Johnson doit partir et ça presse !

Devant Lucien Bouchard, il n'a jamais fait le poids et ne le fera jamais

FRANÇOIS GHALI

L'auteur est militant du PLQ et du PLC (Q) de longue date et conseiller municipal à Saint-Laurent.

Après avoir assimilé les Québécois à des homards pris en cage, le premier ministre du Québec y est allé d'une autre bourde, alors que les feux des projecteurs du monde entier étaient braqués sur lui: la défaite du OUI est attribuable au vote des ethniques. Sa harangue a aussitôt été récupérée par la foule qui a scandé: « Le Québec aux Québécois! » Il n'en fallait pas plus pour qu'il annonce son départ de la vie politique québécoise.

Le résultat référendaire montre à quel point le pays du Québec était à la portée des souverainistes. On sait maintenant que le score du OUI est redevable à Lucien Bouchard à qui on s'apprête à remettre les destinées du Parti québécois. Ce tribun démagogue qui manie l'irrationnel avec aisance, est bien capable, à titre de premier ministre du Québec, de bloquer à jamais le processus de réforme constitutionnelle, et d'obtenir un mandat électoral justifiant un autre référendum sur l'indépendance. Scénario plausible à la seule condition que les libéraux provinciaux gardent leur chef, Daniel Johnson.

Car, en rétrospective, il faut admettre que Daniel Johnson s'est révélé être le meilleur propagandiste de l'indépendance.

En premier lieu, devenu chef du PLQ à la faveur de la manipulation de l'énorme machine libérale, il s'est évertué ensuite à l'asservir en le saignant de ses éléments les plus progressistes. Pour assurer sa mainmise totale sur le parti, il a éliminé systématiquement tous les stratèges et penseurs libéraux d'expérience qui auraient pu aider la cause du NON. Finis les Marc-Yvan Côté, Jean-Claude Rivest, Mario Bertrand, Lise Bacon, Robert Bourassa et Claude Ryan, sciemment tenus à l'écart de la campagne référendaire jusqu'à ce qu'on réalise à quel point le leadership de Johnson desservait la cause du NON. Bourassa et Ryan ont certes été sollicités, in extremis, pour les besoins de cette cause, mais ils l'ont fait sans enthousiasme.

En escamotant la course au lea-



Johnson a laissé toute la place aux souverainistes qui ne se sont pas gênés pour railler son programme familial et présenter aux citoyens un projet de société plus emballant et plus articulé que le sien.

dership du mois de mars 1994, le nouveau chef nommé mais non élu, y avait substitué un « congrès d'orientation » à saveur électorale dont le contenu, de l'avis de tous les observateurs de la scène politique, « était davantage un happening preelectoral » destiné à consacrer l'avènement du premier ministre Johnson qu'une occasion pour les militants de réfléchir aux enjeux politiques prochains.

À cette occasion, le programme politique adopté par le PLQ, à l'évidence de tout contenu sérieux. Proclamant l'emploi comme credo, il remettait aux calendes grecques toute réforme constitutionnelle, y préférant les ententes administratives. Toute la pensée constitutionnelle développée par le PLQ dans les années quatre-vingts a alors été évacuée.

De la vision précise de Ryan ou de Bourassa — ce dernier, conseiller avec justesse par Jean-Claude Rivest —, il ne restait plus qu'un petit paragraphe honteux sur l'identité québécoise.

Ainsi armé, Johnson a laissé toute la place aux souverainistes, à Québec et à Ottawa, qui ne se

sont pas gênés pour railler son programme familial et présenter aux citoyens un projet de société plus emballant et plus articulé.

Masochistes, les stratèges de Johnson ont même commis l'erreur (impardonnable dans l'abécédair de la communication) de publier le programme du Parti québécois annoté par des scribes sans intelligence!

Tout au long de la campagne référendaire, ces mêmes stratèges de Johnson lui ont fait dire et redire que le PQ voulait la séparation: comme si nous ne le savions pas depuis 1970. Peu d'arguments en faveur du fédéralisme ont été avancés. Bien tardivement dans la campagne, la Loi constitutionnelle de 1982 a tout juste eu un soupçon de valeur dans la bouche même de Claude Ryan qui l'avait pourtant honnie à l'époque de son adoption.

De cette Charte des droits qui sert à merveille les intérêts des citoyens, pas un mot. Comme si ce pays enviable qu'on appelle encore le Canada avait été bâti spontanément, sans la contribution de Canadiens, toutes origines confondues, qui lui ont donné sa culture,

ses lois, sa réputation, sa grandeur, son progrès et sa place dans le concert des nations...

Les stratèges du camp du NON portaient la marque de l'amateurisme primaire des deux principaux conseillers de Johnson: Pietro Perrino et Pierre Antic. Celui-ci, en particulier, à qui on attribue la rédaction de grands pans du rapport Allaire, répétait à qui voulait l'entendre que « le Québec doit s'engager sur la voie de la souveraineté ».

N'étant pas aussi démocrate que son illustre prédécesseur et malgré une remontée spectaculaire du OUI, Jacques Parizeau se retire de la vie politique active pour céder la place à ceux qui sont plus en mesure de gagner la prochaine bataille.

Opportuniste, brouillon et médiocre tant dans sa pensée que dans ses politiques et ses stratégies, Daniel Johnson a réduit substantiellement l'importante avancée du NON constatée en début de campagne. Devant Lucien Bouchard, il n'a jamais fait le poids et ne le fera jamais. Pour l'avenir du Canada, du Québec et du PLQ, il doit partir. Et ça presse.

La campagne du mensonge

ou les fourberies de Chrétien, Bouchard et compagnie

ANDRÉ PRATTE

Au beau milieu de la campagne référendaire qui vient de prendre fin, Daniel Johnson a accusé le premier ministre Jacques Parizeau de « mentir aux Québécois ». L'accusation était grave. Et elle était fondée.

Oui, le camp souverainiste a menti aux Québécois durant cette campagne. Cependant, le camp du NON s'étant lui-même rendu coupable, et à plusieurs reprises, de la même faute, le leader fédéraliste était particulièrement mal placé pour lancer la première pierre.

Cette campagne référendaire de l'automne 1995 a eu beau mener à un moment de vérité pour les Québécois, elle n'en fut pas moins une campagne de mensonges. Les politiciens prétendent être conscients du désenchantement de la population à leur endroit ; les événements des deux derniers mois ont démontré le contraire. Ceux qui nous gouvernent ne sont pas plus attachés à la vérité que par le passé. Tout au plus ont-ils raffiné l'art de mentir.

LE MENSONGE PAR SOUS-ENTENDU

Il est rare aujourd'hui qu'on puisse prendre un politicien en flagrant délit de mensonge pur et simple. Tous ont appris — il existe même des écoles pour ça ! — à se ménager des portes de sortie.

Prenons la déclaration du ministre des Finances du Canada Paul Martin voulant que la souveraineté menace un million d'emplois au Québec. « Je ne dis pas que ces emplois vont tous disparaître, a-t-il tout de suite précisé en conférence de presse, mais ils sont menacés. » C'est vrai, M. Martin n'a pas dit qu'un million d'emplois allaient disparaître. Et donc si l'on prend ses propos au pied de la lettre, le ministre n'a pas menti. Mais nul doute qu'en lançant cette statistique, l'impression qu'il voulait laisser, le gros chiffre rond qu'il souhaitait voir se graver dans la tête des électeurs québécois, c'est un million. Un million d'emplois perdus ! Créer sciemment une impression fautive, n'est-ce pas la même chose que mentir ?

Une publicité du camp du OUI employait le même genre d'astuce. La page était divisée en deux : d'un côté les conséquences d'un NON, de l'autre celles d'un OUI. En votant NON, soutenait cette publicité, les Québécois subiraient « les plus grandes coupures budgétaires fédérales de l'histoire ». Par contre, un OUI leur permettrait de « récupérer les 28 milliards de dollars de nos impôts et de nos taxes versés à Ottawa ».

On voit tout de suite que l'équation était fautive. Car le Québec souverain aurait hérité, en même temps que des revenus, de sa part de la dette fédérale, dette qui est justement à l'origine des « plus importantes coupures budgétaires de l'histoire ». Inévitablement, le Québec souverain aurait dû se soumettre aux mêmes pressions, et se livrer comme le Canada à d'importantes compressions. Peut-être pas tout à fait les mêmes, peut-être pas tout à fait de la même façon, mais compressions massives il y aurait eu. La publicité du OUI laissait croire le contraire. Elle était donc mensongère.

LE MENSONGE PAR OMISSION

Il y a plusieurs façons de mentir. L'une des plus anciennes est l'omission, dont nous avons pu admirer de superbes spécimens au cours du mois d'octobre. Le cas le plus spectaculaire fut bien sûr la tentative du gouvernement péquiste d'empêcher la publication des études sur la souveraineté dont les conclusions ne lui convenaient pas. Comment imaginer manœuvre plus malhonnête ?

Rappelons que malgré toutes sortes de précautions préalables, certains des travaux commandés aboutirent à des conclusions qui ne plaisaient pas au OUI. Le ministre de M. Le Hir poussa les chercheurs coupables jusque dans leurs derniers retranchements : ou bien ils modifiaient les conclusions de leurs études, ou bien ils se résignaient à ce qu'elles ne soient pas publiées par le gouvernement. Les universitaires refusèrent de dénaturer leurs travaux.

Le public n'est au courant de rien jusqu'à ce qu'on apprenne qu'une étude, celle de George Mathews, a été retenue par l'INRS pour des raisons méthodologiques. M. Mathews n'est pas content et le fait savoir.

L'opposition accuse le gouvernement de manipuler l'information. À ce moment, un politicien honnête aurait dit : « Voici la situation : il y a l'étude de M. Mathews qui a été rejetée par l'INRS, et puis il y en a trois autres que l'INRS approuve, mais dont la publication était retardée parce que nous croyons que leurs conclusions sont erronées. Cependant, les chercheurs maintenant leur version et les contribuables ayant payé pour ces études, nous croyons qu'il est aujourd'hui de notre devoir de les publier. »

Mais ni M. Parizeau ni M. Le Hir ne se portèrent volontaires pour dire toute la vérité, jurant au contraire qu'ils ne cachaient rien aux Québécois (ce qui était faux), et priant sans doute pour qu'on en reste à la seule étude de M. Mathews, pour que



Un type de mensonge fréquemment employé durant la campagne référendaire : la déformation des propos et gestes de l'adversaire. Le camp du OUI a été très prodigue à cet égard.



MM. Charest, Johnson et Chrétien ont consacré les derniers jours de leur campagne à promettre du changement. Mais quel changement exactement ? Jamais ils ne l'ont dit.

personne n'entende parler des trois autres. Même quand la vérité complète commença à émerger, le gouvernement continua de la nier. MM. Parizeau et Le Hir soutenant jusqu'à la fin que ces études avaient été arrêtées « quelque part en chemin par l'INRS » !

LE SILENCE DU NON

À cachotterie, cachotterie et demie. Toute la stratégie du NON était fondée sur le silence, le gouvernement Chrétien gardant pour après le référendum l'annonce de sa réforme des programmes sociaux, et les libéraux du Québec faisant de même avec leur position constitutionnelle.

« La seule question, c'est la séparation », répétaient MM. Chrétien et Johnson à satiété. Comme si le citoyen pouvait voter de manière éclairée sur la « séparation » sans savoir ce qui l'attendait en cas de NON !

Évidemment, convaincre les Québécois qu'un NON garantissait la prospérité aurait été passablement plus difficile si on leur avait précédemment annoncé des compressions draconiennes dans les programmes sociaux. Prétendre qu'un NON allait permettre au Québec de prendre sa juste place au sein du Canada risquait de sonner faux si les Québécois avaient su que le projet constitutionnel du PLQ ne proposait rien de plus qu'une « affirmation tranquille au sein du Canada ».

Ce n'est pas la valeur des politiques envisagées par Ottawa ou par le PLQ qui pose problème ici : c'est que celles-ci aient été gardées secrètes. Une démocratie authentique suppose que les électeurs aient accès à toute l'information disponible sur les différentes options qui s'offrent à eux. Qu'ils aient accès, à tout le moins, à toute l'information dont disposent les politiciens eux-mêmes. Mais il est plus facile de mentir à un peuple ignorant...

Un dernier mot au sujet de la politique constitutionnelle des libéraux québécois. La publication par le camp du OUI d'une note du Conseil privé résumant le rapport « presque final » du comité constitutionnel du PLQ a mis en lumière les inexactitudes (pour dire le moins...) prononcées par Daniel Johnson le printemps précédent, alors que TVA avait publié le rapport en question. Le chef des libéraux provinciaux l'avait alors qualifié de « brouillon qui n'a jamais été discuté par (son) parti », oeuvre d'un simple « chercheur » ; le fonctionnaire fédéral qui le présente à la ministre Robillard souligne plutôt l'état avancé de cette « dernière ébauche du projet de rapport du Comité du PLQ sur l'évolution du fédéralisme canadien ».

LE CHANGEMENT INVISIBLE

Le silence du camp du NON finit par peser lourd, et ses stratèges se rendirent compte en fin de campagne qu'il leur fallait dire quelque chose sur les lendemains d'un NON. Mais quoi ? Ils choisirent une voie communément empruntée par les politiciens

de tout acabit : faire semblant de dire quelque chose. Un amalgame, en fait, des deux types de mensonges précédemment évoqués : le sous-entendu et l'omission.

Ainsi MM. Chrétien, Johnson et Charest consacrèrent les derniers jours de leur campagne à promettre du changement. Mais quel changement exactement ? Jamais ils ne le dirent. La stratégie était claire : laisser croire aux Québécois que les changements qu'EUX souhaitaient se produiraient effectivement dans le cadre du régime actuel, sans formellement s'engager à quoi que ce soit :

— soit parce que les leaders du NON ne souhaitaient pas vraiment de tels changements ;

— soit parce qu'ils savaient qu'ils ne pourraient pas remplir leurs promesses ;

— soit enfin parce qu'ils savaient que le « vent de changement » balayant le Canada n'allait pas nécessairement dans le sens des aspirations québécoises.

La vérité aurait voulu que M. Chrétien dise quelque chose comme : « Je sais que le Québec veut être reconnu comme société distincte. Je vais essayer de toutes mes forces de vendre l'idée au Canada anglais, je vous le promets. Mais je ne suis pas sûr qu'ils vont l'accepter. » Mais, comme l'écrit Jean-François Kahn dans son *Esquisse d'une philosophie du mensonge*, les discours des politiciens « s'inscrivent non dans une problématique de « vérité », mais d'utilité, d'efficacité ou d'opportunité. »

DÉFORMATION PROFESSIONNELLE

Un autre document a fait l'objet d'une controverse — et d'une bonne dose de mensonges — au cours de la campagne référendaire. Il s'agit de ce texte qui, originant prétendument du Parti libéral du Québec, suggérait de faire du Québec une province officiellement bilingue. Dans les heures suivant sa publication par un reporter de Radio-Canada, il devint évident que l'authenticité du document était douteuse. Cela n'empêcha pas le gouvernement péquiste de le déposer à l'Assemblée nationale le lendemain en soutenant qu'il s'agissait du « programme constitutionnel libéral », une fausseté manifeste.

Et le chef du NON de contrer cette fausseté par une autre, ou en tout cas par une accusation qu'il ne pouvait appuyer sur quoi que ce soit : « Vous prenez le document, et vous le lisez, lisez, lisez », lança M. Johnson à des partisans, allusion évidente au conseiller de M. Parizeau, Jean-François Lisée. « Voulez-vous dire que c'est Lisée qui est à l'origine du document ? » lui demandèrent les journalistes. « Je n'ai rien insinué », a répondu M. Johnson. Ce qui était faux : M. Johnson avait bel et bien insinué quelque chose ! C'était un jeu de mots dans un discours partisan, merci, bonjour, prochaine question ! a-t-il poursuivi. Ce qui signifie : l'allusion que j'ai faite était peut-être fautive, mais dans un discours partisan, on

a le droit de dire des faussetés. Édifiant !

L'utilisation faite du document en question par les péquistes illustre un autre type de mensonge fréquemment employé durant la campagne référendaire : la déformation des propos et gestes de l'adversaire, de sorte que ce dernier ressemble le plus possible à Lucifer en personne.

Le camp du OUI a été particulièrement prodigue à cet égard. Ainsi, les propos du président de la Standard Life, Claude Garcia, qui invitaient les militants du camp du NON à « écraser » les souverainistes, sont-ils devenus, dans une série de publicités du OUI, un cruel appel à écraser le Québec tout entier. « Nous refusons de nous laisser écraser ! Nous nous ferons respecter ! » lançait cette publicité. Encore plus malhonnête fut la transformation de la boutade partisane de Jean Chrétien, lancée à l'endroit des députés bloquistes aux Communes : « Vous allez en manger une belle ! » Soudainement, celle-ci fut transformée en attaque contre les démunis. « APRES UN NON, LES FEMMES, LES JEUNES, LES CHÔMEURS ET LES AÎNÉS « VONT EN MANGER UNE BELLE » — Jean Chrétien », soutenait une pleine page de publicité du Conseil de la souveraineté du Québec. On froissait la diffamation.

Plus tard dans la campagne, le NON se livra au même exercice en déformant à l'extrême une déclaration de Lucien Bouchard. Rappelons les propos exacts de M. Bouchard : « Pensons à la capacité pour les femmes de jouer leur rôle de femme, leur rôle de mère, et en même temps de jouer des rôles professionnels. C'est pas facile ça, c'est pas réglé ce problème-là ! Pensez-vous que ça a du bon sens qu'on ait si peu d'enfants au Québec ? On est une des races blanches qui a le moins d'enfants. Ça n'a pas de bon sens, ça veut dire qu'on n'a pas réglé les problèmes familiaux. »

Cherchant à contrer l'« effet Bouchard », le camp du NON défigura cette déclaration, la transformant en appel en faveur du retour de la femme au foyer. « La seule interprétation possible de l'intervention de Lucien Bouchard, a lancé Daniel Johnson lors d'une assemblée de 2000 femmes pour le NON, c'est qu'il souscrit à une vision rétrograde, dépassée du rôle de la femme dans la société. Tout ce que ça peut laisser entendre, c'est un recul de nombreuses générations alors que l'on trouvait que la place de la femme, c'était au foyer comme génitrice. » Cette « seule interprétation possible » était en réalité la moins vraisemblable, la plus malhonnête de toutes. Une extrapolation injustifiée. Pour tout dire, un mensonge.

LE MENSONGE AU QUOTIDIEN

La population sait que les politiciens mentent, et c'est pourquoi elle les tient en si piètre estime. Mais elle ne se rend peut-être pas bien compte de l'étendue du mal, du fait qu'en politi-

que, le mensonge est généralisé, quotidien, probablement horaire. L'observateur attentif le verra poindre partout, tous les jours, dans la bouche de tous les politiciens. Comme si ceux-ci étaient tellement habitués à faire des compromis avec la vérité pour des motifs qui leur paraissent importants (la « raison d'État ») qu'ils finissent par en faire pour les raisons les plus insignifiantes.

Ainsi, durant la campagne référendaire, chacun des camps a été forcé d'effectuer un virage stratégique majeur. D'abord le OUI qui, se dirigeant vers une défaite apparemment certaine, a décidé de mettre en vedette Lucien Bouchard. La stratégie a porté fruit, on le sait. Mais de notre point de vue, l'aspect intéressant, c'est que jamais le camp du OUI n'a admis ce changement de cap, les stratèges soutenant, contre toute vraisemblance, qu'ils ne faisaient que suivre « le plan de match » original.

Même chose lorsque le camp du NON, confronté à la remontée spectaculaire du OUI dans les sondages, changea de ton, se mit à parler de changements, et multiplia les interventions dramatiques de Jean Chrétien. Tout cela, soutenait-on sans sourire, était prévu dans « le plan de match ».

La vérité c'est qu'en vertu du credo de la stratégie politique moderne, il ne faut jamais admettre qu'on a modifié ses plans, car ce serait avouer qu'on tire de l'arrière. Alors aussi bien mentir. Même si le mensonge est flagrant, évident, au point de couvrir de ridicule celui qui le profère.

LA TUMEUR

Nous pourrions continuer longtemps l'énumération de tous les mensonges proférés durant cette seule campagne référendaire ; pour les seuls mois de septembre et d'octobre, il y en aurait pour des pages et des pages.

Certes, les politiciens et leurs politiques de service pourraient fournir autant de pages d'explications, de justifications et d'alibis. Mais cela ne changerait rien aux faits : dans tous les cas mentionnés ici, nos leaders connaissaient la vérité — une vérité objective, évidente — mais ont choisi de dire autre chose.

Avec le temps, politiciens, journalistes et citoyens en sont venus à accepter que les campagnes électorales et référendaires ne soient qu'un vigoureux échange de faussetés, d'exagérations, de demi-vérités, de déformations et d'accusations non fondées. À un point tel que seuls les mensonges les plus flagrants sont soulignés, interceptés par un tamis dont les mailles sont de moins en moins serrées. Et que quelques jours, sinon quelques heures plus tard, même ceux-là s'effondrent dans l'oubli et l'indifférence.

Cet état de choses menace notre démocratie. Car, comme le souligne Jean-François Revel dans *La connaissance inutile*, « ce régime, fondé sur la libre détermination des grands choix par la majorité, se condamne lui-même à mort si les citoyens qui effectuent ces choix se prononcent presque tous dans l'ignorance des réalités ».

Dans le débat national québécois, chaque citoyen a à choisir entre deux idéologies, deux interprétations de la réalité. Dans des circonstances idéales, ce choix serait difficile et complexe. Dans l'état actuel de la politique, le citoyen ne peut que trancher de son mieux entre deux montagnes de mensonges. Peut-on tout de même qualifier un tel choix de « démocratique » ?

Pourquoi nos politiciens ne disent-ils pas la vérité, avec toutes ses nuances et ses subtilités ? Parce que « le message ne passerait pas ». Parce qu'il faut « clarifier les enjeux ». Autrement dit, parce que la vérité est trop complexe pour que le citoyen puisse la comprendre. Mais alors, la démocratie est-elle possible ?

Les politiciens mentent aussi, surtout, parce qu'à leurs yeux, la fin justifie les moyens. Leur fin, c'est d'abord le pouvoir. Mais cette quête du pouvoir est soigneusement emmaillottée dans un idéal. Sauver le Canada (ou faire la souveraineté du Québec) ne vaut-il pas de gonfler quelques chiffres (ou de cacher quelques études) ?

Ainsi, les politiciens s'imaginent mentir, non pour leur bien à eux, mais pour le bien du citoyen. Et alors, tout est permis. C'est d'ailleurs cette philosophie qui sous-tend les dictatures.

Nous n'en sommes pas encore là, bien sûr. Mais notre démocratie est rongée par un mal profond, un cancer qu'on aurait tort de prendre pour une maladie chronique, agaçante mais sans danger (« Que voulez-vous, c'est ça, la politique ! »).

À force qu'on leur mente à propos de tout et de rien, les citoyens sont devenus terriblement cyniques. Ils en sont venus à croire qu'il n'y a pour eux qu'une façon de survivre à l'intérieur du système actuel : mentir. Les Québécois votent en grand nombre, c'est vrai, mais ils travaillent aussi de plus en plus au noir et fraudent de plus en plus l'impôt.

Or, une société où gouvernants et gouvernés se mentent mutuellement est vouée à la dégénérescence morale. À terme, elle deviendra ingouvernable. Paralysée.

Parizeau a-t-il crevé ou envenimé l'abcès ethnique ?

G RALD
LEBLANC

Monsieur l'aristocrate technocrate n'est jamais vraiment devenu politicien. Il quitte l'ar ne, comme il y  tait entr , en se foutant  perdument de la rectitude politique.

Seul Jacques Parizeau pouvait choisir comme chant du cygne l'exclusion des « autres » du « nous » Qu b cois. Un sc nario de d sastre ! Quel pr cieux talisman et quel puissant f tiche pour les mange-Qu b cois ! Du bonbon pour les sorciers du refus canadien !

Parizeau est-il raciste ? Comment pouvez-vous n gocier avec un tel homme ? Les reporters torontois sont souvent revenus   la charge, mardi matin, pour arracher une excommunication officielle de la part de Mike Harris, Lyn McLeod et Bob Rae.

On se demande combien il faudra de temps pour r parer la gaffe de Monsieur Parizeau. J'aimerais plut t me demander si sa charge intempestive a envenim  ou cr v  l'abc s ethnique du Qu bec.

Pour le savoir, il faudrait, entre deux crises d'hyst rie, rappeler quelques souvenirs, d coder les langages superpos s et cerner l'origine du tabou. Si vous en avez le loisir, relisez *Dualisme et Pluralisme* de Charles Taylor, un des rares esprits   planer au-dessus des lieux communs et des formules   la mode.

Pour les plus press s, voici quelques r flexions d'un journaliste qui se passionne pour l'inclusion des Qu b cois de nouvelle souche au peuple qu b cois tout autant que pour l'inclusion du peuple qu b cois, ou du peuple acadien, au grand ensemble canadien.

Les langages superpos s

Il y a quelques ann es, *La Presse* s' tait retrouv e au centre d'une controverse sur les juifs hassidiques d'Outremont. Parmi la d l gation du BNai Brith venue nous rencontrer, figurait l'historien Chalk, qui avait apport  une pleine bo te de livres du chanoine Groulx, dont il avait soulign  les moindres phrases susceptibles de discr diter le nationalisme qu b cois.

Tout historien qu'il fut, M. Chalk ne savait pas que ses compatriotes juifs avaient d  construire un second golf   l' le Bizard, voisin de celui des Anglais dont ils  taient exclus. Il ignorait aussi que la v n rable universit  McGill avait d j  pratiqu  la technique des quotas pour ses  tudiants juifs. Je n'ai m me pas os  lui parler des pancartes « No Jews Allowed » qu'on trouvait sur la plage d'Oakville, en Ontario, dans les ann es 30 du chanoine Groulx.

Je m' tais alors aper u que notre homme, z le archiviste des pages noires du nationalisme qu b cois, ne portait pas le m me int r t et n' prouvait pas la m me irritation devant les gestes aussi r pr hensibles de ses alli s canadiens.

On pourrait multiplier les exemples de paroles dites ou de gestes faits par des f d ralistes qu b cois, qui auraient fait le tour du pays s'ils  taient sortis de la bouche de nationalistes, mais qui ne soulevaient ni passion ni indignation.

« Les immigrants ici sont anglophones et il en sera toujours ainsi, car leur culture d'appartenance n'est pas la notre. La solution c'est le retour   un taux de natalit  plus  lev . Autrement, on continuera de s' liminer par nous-m mes », m'avait dit, en



PHOTO REUTERS

Seul Jacques Parizeau pouvait choisir comme chant du cygne l'exclusion des « autres » du « nous » Qu b cois.

1989, Gilles Fortin, le d put  lib ral sortant de Marguerite-Bourgeoys, l'actuelle circonscription de Liza Frulla. Personne n'a r agi, ni dans les minorit s culturelles de Montr al ni dans le reste du Canada.

Plus r cemment, lors de la campagne f d rale d'octobre 93, Jean Chr tien avait invit  les « vrais Qu b cois »   voter pour le Parti lib ral du Canada. Imaginez un moment le toll  qu'aurait suscit , de Vancouver   Halifax, ce « vrais Qu b cois » dans la bouche de Lucien Bouchard.

Les Qu b cois de nouvelle souche, ce qu'on appelle le vote ethnique, se sont int gr s   la famille lib rale, tant de Qu bec que d'Ottawa, dont ils ont adopt , en superposition, le langage contre les nationalistes. C'est dans cette famille qu'ils ont pris racine ici et c'est en elle qu'ils ont trouv  le r seau de contacts permettant de gravir l' chelle sociale. C'est dans les d put tions lib rales ou leurs bureaucraties qu'on retrouve les anciens dirigeants des communaut s culturelles de Montr al.

Les deux Lois 101

Un dernier exemple r v lateur nous vient de la Loi 101. Lors de son adoption en 77, on retrouvait dans le camp des opposants, les Anglais, les minorit s ethniques, le Conseil du patronat et les partis lib raux de Qu bec et d'Ottawa, en gros la coalition du NON de 95. (S'il avait fallu la soumettre   un r f rendum, la Loi 101 n'aurait peut- tre jamais  t  adopt e.)

Fasciste, raciste, x nophobe... la lit nie des anath mes contre le nationalisme  tait sur toutes les l vres f d ralistes.

Et voil  qu'une dizaine d'ann es plus tard, les lib raux de Robert Bourassa se convertissent   la Loi 101. Que font les Grecs et les Italiens de

Montr al ? Ils se dissocient des Anglais et suivent leur parti, m me pour la tr s controvers e reconduction de l'unilinguisme fran ais dans l'affichage commercial. Ce n'est pas la Loi 101 qui avait chang  mais le Parti lib ral, celui du Conseil italien et de la Communaut  hell nique.

Quand nos concitoyens de nouvelle souche parlent, ils le font comme les enfants d'immigrants au Qu bec mais aussi comme partie du courant politique antinationaliste, dont ils ont adopt  le langage et le combat.

Personne ne peut nier que le chanoine Groulx se situait dans le courant catholique antis mite de son temps. Personne ne peut nier que certains porte-flambeaux du RIN des ann es 60 sommaient nos immigrants de s'assimiler ou de s'en aller et les Franco-Canadiens de s'angliciser ou de d m nager au Qu bec.

Un nationaliste se rejouit de voir que le Qu bec  volu    ces chapitres tandis qu'un antinationaliste s'en fait un f tiche pour combattre ses adversaires. C'est ce que font souvent les anglophones et allophones du Qu bec.

C'est ce qui explique qu'on monte en  p gle, non seulement les incidents graves comme la sortie de Parizeau mais la malencontreuse « race blanche » de Bouchard ou le seul fait que Drouilly veuille d cortiquer le vote ethnique, comme on le fait dans le reste du monde.

Le bois canadien

Notre abc s ethnique d borde souvent dans le reste du Canada, qui en profite et l'envenime   ses propres fins.

Les bien-pensants du Canada s' meuvent ces jours-ci d'une caricature parue dans le *Sun* : Parizeau le castor grignotant la jambe de bois de Bouchard.

Un professeur de l'universit  de Toronto, que j'interrogeais jeudi, sur le rappel de la Loi antis cab par Queen's Park, tenait   dire sa honte devant cette caricature disgracieuse.

Ce ne sont cependant pas ces s rieses bavures qui importent vraiment, mais l'imp rialisme « politicaly correct » canadien qui condamne le mod le qu b cois parce qu'il est diff rent de celui qui s'est d velopp  dans le reste du pays.

Avant et apr s l'effusion d'amour de la derni re heure r f rendaire, on a pu lire ou entendre maintes manifestations de ce courant hostile   la diff rence qu b coise. Plus raffin  que le *Sun*, on attaque la singularit  du Qu bec par la bande, par le biais du nationalisme vicie.

Rosie DiManno, columnist au *Toronto Star*, a fait une incursion au Qu bec durant la campagne r f rendaire pour rencontrer le « monde ordinaire ». Mme DiManno a surtout rencontr  des anglophones, au Forum, dans les Cantons de l'Est et l'Ouest de l' le.

Revenue   Toronto, elle a sign  quelques chroniques vitrioliques sur le nationalisme qu b cois, aux antipodes des love-in du Canada. Lors du grand rallye de la place du Canada, le r seau RDI avait  valu  la foule entre 35 000 et 40 000, sur la base de sources polici res cap tes sur baladeur par Roger Laroche. RDI avait aussi transmis le message de Liza Frulla, animatrice du rallye,  valuant la foule   150 000 « selon des autorit s de Montr al ».

Voici la conclusion de Mme DiManno : se fiant aux doreurs d'image du PQ, les m dias francophones, des complices du OUI, ont volontairement diminu  l'importance de la foule que les autorit s  valuaient entre 100 000 et 150 000.

Pour la sortie de M. Parizeau, Mme

DiManno,  crit qu'au mieux il  tait en  tat d' bri t  et que de toute fa on ses propos r fl taient la philosophie du mouvement s paratiste, autant   l'endroit des Am rindiens et des Inuit qu'  l' gard de tous les autres.

Lors d'une manifestation du NON, Mme DiManno a  t  indign e de voir les journalistes rest s assis durant le *O Canada*. Elle n'en conclut pas que les journalistes qu b cois sont diff rents ; elle les condamne au nom de tous les peuples civilis s de la Terre.

(Toute la presse canadienne n'est pas   cette image, certes pas les articles de William Walker ou les chroniques de Tom Walkom au *Star* ou celles de Jeffrey Simpson au *Globe* ni ceux des correspondants qu b cois de ces m dias, mais le courant repr sent  par Mme DiManno est important, probablement majoritaire,   l'ouest du Qu bec.)

Manich isme du Globe

Le meilleur exemple de ce refus canadien est paru dans le *Globe*, le journal national du Canada, qui consacrait son  ditorial, le 17 octobre,   la « race blanche » de Lucien Bouchard.

Tout en reconnaissant que MM. Bouchard et Parizeau ne sont pas racistes, l' ditorialiste n'en conclut pas moins que, pour eux, « le sang est plus important que la citoyennet  » et que le fait d'apprendre le fran ais ne suffit pas pour r ussir au Qu bec si son nom est McTavish, Singh ou Ng (on ne connaît sans doute pas les Gregory Charles, Anthony Kavanagh, Normand Brathwaite, Sonia Benezra, Pierre Foglia, etc.). La table est alors mise pour le jugement final et sans appel.

« Deux visions s'affrontent durant ce r f rendum. La premi re est d fensive, invitant les Qu b cois   se retrancher dans un enclos fond  sur la race et la langue, enracin  dans l'histoire ancienne. La seconde vision cosmopolite embrasse un univers plus vaste, recherche un amalgame de races et de langues, se d finit par les droits et les id aux. C'est la vision d'un Qu bec dans le Canada. » Pauvres Franco-Qu b cois qui ont pr f r    60 % la noirceur   la lumi re !

On ne peut  tre plus clair et plus pharisa que. Ce qu'on attaque, sans oser le dire, ce n'est pas tant le nationalisme que l' volution particuli re d'une province du Canada.

Quand il monte en  p gle et fait ses choux gras de tout incident ethnique, grave ou anodin, dans le camp nationaliste du Qu bec, le Canada anglais se prot ge contre sa propre vuln rabilit  sur le terrain de l'identit . (Les psychologues californiens ne disent-ils pas que la violence et la durabilit  des attaques sont proportionnelles   la fragilit  de la zone   d fendre.)

Il serait sans doute trop p nible pour les Canadiens, dont le menu de t l vision est   80 % made in USA, de dire qu'ils ont besoin du Qu bec pour se diff rencier de leur voisin du Sud et qu'ils lui en veulent en m me temps de soulever la question d'identit , taboue   l'ouest du Qu bec.

Pour les Franco-Qu b cois, il cache le fait que le fameux vote ethnique, n'est jamais all    des  trangers mais   des Qu b cois nomm s Lesage, Trudeau, Ryan, Bourassa, Mulroney, Chr tien, Johnson.

Pour les Anglo-Canadiens, l'abc s ethnique emp che de voir que le nationalisme qu b cois est source de diff rence et d'identit , non seulement pour la province rebelle mais pour le Canada face au geant du Sud.

Et la cro te continuera de s' paissir et de s' largir autour de l'abc s ethnique, que m me l' l phant Parizeau n'aura pu crever.

Jean Chr tien sur un bateau de sauvetage

CHANTAL
N BERT

Il aurait suffi de quelques milliers de votes de plus en faveur du OUI lundi dernier pour que l'histoire attribue   Jean Chr tien le r le ignoble d'avoir men  le Canada   naufrage.

Son gouvernement aurait alors coul  corps et biens.

Rescap s de justesse, le premier ministre canadien et son  quipe n'en sont pas moins en tr s pr caire posture. V rification faite, le vaisseau-amiral canadien n'est plus qu'un bateau de sauvetage, une v ritable coquille de noix. Et depuis lundi, le gouvernement file   toute vitesse vers de nouveaux  cueils.

Le gouvernement Chr tien semble ainsi menac  de donner un gros coup de rame dans cette direction en d p tant, sous peu, promet-il, et contre l'avis de plusieurs premiers ministres provinciaux, de l'opposition r formiste, des leaders autochtones et de certains de ses plus proches alli s f d ralistes, une r solution du Parlement reconnaissant le caract re distinct de la soci t  qu b coise.

Ottawa veut battre le fer quand il

est chaud.   l'ext rieur du Qu bec, les Canadiens sont encore sous le choc de leur grande frousse r f rendaire. En agissant rapidement, le gouvernement f d ral voudrait leur envoyer le signal que la stabilit  politique tant d sir e   un prix et qu'elle passera par des ouvertures au Qu bec. Sur le front qu b cois, Jean Chr tien veut signifier qu'il tire des enseignements du vote de lundi dernier.

Mais, en se lan ant sur cette voie, le gouvernement f d ral est sur une fausse piste. Sa d marche ne m ne   rien de concret. Tous les  chos en provenance des provinces confirment que sa r solution sur la soci t  distincte n'a de chances de rallier d'autres gouvernements que si elle n'a pas de port e r elle.   la limite, elle est insultante pour les Qu b cois qui ont d j  indiqu  majoritairement ce qu'ils pensaient de telles coquilles vides lors du vote sur l'accord de Charlotte-town.

Ce faisant, Ottawa expose au grand jour les divisions profondes qui persistent au sein du corps politique pancanadien et ravive de vieilles rancunes au sein de la population. Du m me coup, il dilapide le capital de collaboration et de bonne volont  dont il aurait absolument besoin pour proc der aux v ritables changements structurels qu'il envisage pour le f d ralisme canadien.

Les appels au peuple

La m me th se circule au sujet d'une autre promesse qu'Ottawa entend r aliser rapidement. Cette semaine, Jean Chr tien a assur  le Parti r formiste qu'il n'entendait pas remplir son engagement r f rendaire de faire en sorte que les pouvoirs du Qu bec ne puissent  tre modifi s sans le consentement de ce dernier en accordant un veto constitutionnel   un gouvernement s paratiste. Il entend contourner l'Assembl e nationale pour en appeler directement au peuple en s'astreignant   des consultations populaires.

Selon un des sc narios qui circulent, une nouvelle loi f d rale pourrait ainsi stipuler qu'une majorit  de citoyens dans chacune des principales r gions du pays,   savoir le Qu bec, l'Ontario, les Prairies, la Colombie-Britannique et les Maritimes, devraient signifier leur accord par voie

de r f rendum avant que certains changements ne puissent  tre apport s   la Constitution canadienne.

Quand il s'est fait demander s'il ne se pr parait pas, avec ses initiatives exp ditives actuelles,   imposer unilat ralement au gouvernement du Qu bec des changements aux r gles du jeu constitutionnelles, le premier ministre est rest  sans r ponse.

Il suffit de resp rer une bouff e d'air politique dans la capitale f d rale pour comprendre quel climat produit un tel cheminement. Dans les officines f d rales ces jours-ci, on tr gne litt ralement   l'id e d' tre continuellement   la merci de l'humour politique qu b coise. On voudrait   tout prix casser le carcan m me si cela voulait dire se casser le cou pour le m me prix.

Dans ce climat, Ottawa se pr pare   chercher la marchandise plus tangible du changement qu'il veut livrer sur la voie d'une restructuration de la f d ration canadienne. Mais celle-l  aussi est sem e d'emb ches.   commencer par le Parti lib ral lui-m me, qui est r fractaire, de par sa propre id ologie,   un effacement marqu  du r le du gouvernement f d ral. Depuis lundi, la notion que le gouvernement Chr tien se pr pare   d manteler le Canada pour satisfaire le Qu bec fait son chemin parmi les troupes lib rales et dans le reste du pays.

En pleine tourmente, le gouvernement Chr tien voit tout de m me dans les astres quelques espoirs d' claircie. D'abord, si Lucien Bouchard opte pour la vie priv e plut t que pour la direction du gouvernement   Qu bec, son d part d gagera une marge de manoeuvre tout   moins dans le temps au gouvernement canadien. Sans son souffle, les braises souverainistes du vote de lundi dernier ont en effet plus de chances de refroidir rapidement.

Ensuite, le Bloc qu b cois pourrait fournir   Jean Chr tien l'occasion de renouveler quelque peu sa mince  quipe minist rielle qu b coise. Ses limites actuelles sont en partie responsables de la mauvaise lecture qu'Ottawa fait du Qu bec. L'un de ses membres, Michel Dupuy, n'est tellement pas sortable qu'il a  t   vacu  de la sc ne r f rendaire.

Or, parmi les d put s souverainistes qui sont actuellement en r flexion sur leur avenir, il s'en trouve au moins trois dont les si ges sont  minemment prenables par le PLC. L'occasion de montrer qu'il est encore possible de recruter de nouveaux r meurs f d ralistes plus vigoureux au Qu bec pourrait se pr senter ou m me  tre cr  . Sauf que d'ici l , la coquille de noix f d rale risque d'avoir d j  d riv  bien loin des rives de la r conciliation nationale.

Les 25 ans de la castonguette



Une page
D'HISTOIRE
AVEC PIERRE VENNET

« Assurance-maladie : jour 1. » C'était le 1er novembre 1970 et sous ce titre accrocheur, Jeanne Desrochers et Claire Dutrisac, les deux reporters de *La Presse* affectées aux affaires sociales du temps, expliquaient à leurs lecteurs que le régime d'assurance-maladie public et universel était en vigueur depuis le matin et que cette mesure de sécurité sociale marquait une époque de l'histoire du Québec, car elle mettait en cause environ 10 000 professionnels de la santé : médecins, spécialistes ou omnipraticiens, optométristes, dentistes spécialisés en chirurgie buccale, en plus des six millions d'assurés.

Le but de l'assurance-maladie : rendre les services des médecins et des optométristes et certains soins de spécialistes en chirurgie buccale accessibles à l'ensemble de la population.

« Un lecteur a écrit : Qu'arriverait-il si la majorité des professionnels de la santé optaient pour le désengagement ou la non-participation ? À ce chapitre, il serait presumptueux de prophétiser. Cependant, la détermination du ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, permet de croire que dans une telle éventualité, le gouvernement prendrait des mesures spéciales. »

Toutefois, rappelaient les deux chroniqueuses, tous les médecins, en vertu d'une loi extraordinaire adoptée en pleine crise d'Octobre, se trouvaient engagés, bon gré mal gré, pour les trois prochains mois, bref jusqu'à la fin de janvier 1971. Après ces trois mois, ils pourraient opter pour le désengagement ou la non-participation après avoir donné un avis d'un mois à la Régie.

« La Fédération des médecins spécialistes a déclaré à maintes reprises que rares seraient les médecins pouvant se permettre de ne pas participer au régime et d'exercer la médecine dite libérale. La Fédération est certainement compétente à ce chapitre. Il faut donc la croire. »

Le désengagement

Restait le cas de la catégorie intermédiaire créée par un amendement à la Loi sur l'assurance-maladie : le médecin désengagé.

Claire Dutrisac et Jeanne Desrochers faisaient remarquer que les médecins désengagés ne gagneraient rien au désengagement, sinon le respect de ce qu'ils considéraient comme un important principe. Le dépassement d'honoraires leur étant interdit, leurs clients ne perdraient rien non plus. Mais les clients de ces médecins devraient s'adresser eux-mêmes à la Régie pour être remboursés. Leurs médecins devaient cependant remplir le formulaire requis.

Si les médecins désengagés devenaient très nombreux, ils compliqueraient l'administration de la Régie qui serait alors plus onéreuse que si



Le premier ministre du Québec de l'époque, M. Robert Bourassa, regarde les chiffres que lui présente le président de la Régie de l'assurance-maladie, M. Robert Després. M. Bourassa est accompagné de son ministre de la Santé, M. Claude Castonguay.

la majorité des médecins étaient engagés. C'est donc le contribuable qui écoperait, notaient les chroniqueuses.

« L'administration de cette immense machine qu'est la Régie coûtera-t-elle très cher à la population ? Comme les autorités en cause ignorent le nombre de professionnels qui se désengageront, il est difficile d'avancer un chiffre. »

« En ce qui a trait à la totalité des sommes qui seront versées aux professionnels de la santé engagés ou aux patients de ceux qui seront désengagés, deux facteurs jouent tout particulièrement : 1) les honoraires qui sont actuellement négociés entre les deux groupes de professionnels de la santé ; 2) le nombre des patients et le type de soins qu'ils requièrent. »

Contrairement aux autres régimes d'assurance-maladie alors en vigueur

dans certaines provinces du Canada, le régime du Québec n'était pas financé par paiement de primes fixes, mais par des contributions proportionnelles au revenu. Il n'y avait pas de lien entre contribution et correction. Le régime s'appliquait à tous les citoyens.

Mais, écrivaient Claire Dutrisac et Jeanne Desrochers, le public était en droit de se demander si ce tarif de 8 %, équivalant à 8 % du revenu net pour les individus et à 8 % de la masse salariale brute pour les entreprises, suffirait à couvrir les frais de l'assurance-maladie. En fait, les deux journalistes s'attendaient à une augmentation de l'année suivante.

« Les porte-parole de la Régie n'en savent rien. Cela dépendra du coût des services professionnels de la santé ; donc du résultat des négociations.

Cela dépendra aussi de la couverture des soins, des exigences de la population. Le public manifestera-t-il le désir d'obtenir, par exemple, les soins dentaires, et d'en payer le prix ? Pour le moment, la Régie se met en marche, avec des données qu'elle ne peut que vérifier au fur et à mesure. »

Chose certaine, il faudrait une période de rodage au cours de laquelle les professionnels de la santé se familiariseraient avec les formules et les tarifs qui avaient cours. De même, les patients, eux aussi, apprendraient les modalités du régime.

En octobre 1970, alors que les spécialistes boudaient encore et que Claude Castonguay faisait des pieds et des mains pour que le régime soit enfin adopté, Jean Pellerin, dans un éditorial paru dans *La Presse*, écrivait qu'au fond, « si les spécialistes répu-

gnent tant à traiter directement avec le gouvernement, c'est sans doute parce qu'ils ne veulent pas qu'on sache quel est leur revenu réel et ce, pour les raisons que l'on sait. Comme des enfants gâtés, ils boudent le gouvernement. »

Quant à la mesure, Jean Pellerin écrivait qu'elle est attendue depuis longtemps, et on a tout lieu de croire qu'elle est bonne et équitable. Le ministre Castonguay y a consacré beaucoup de temps, et le meilleur de lui-même. Cet homme jouit de la confiance des contribuables. »

Un quart de siècle plus tard, le Québec s'est tellement habitué à la Régie de l'assurance-maladie et à la « castonguette » (ainsi nommée, bien sûr, en l'honneur de Claude Castonguay), que certains en sont venus à croire que ce régime a toujours existé.

Le clou de l'année a été difficile à enfoncer

Claire Dutrisac, journaliste à *La Presse* dans les années 70 et aujourd'hui décédée, a été un témoin privilégié de toute cette époque qui a vu naître au Québec le régime d'assurance-maladie.

Le 24 décembre 1970, dans une rétrospective de l'année qui venait de s'écouler, elle écrivait dans *La Presse* que le clou de l'année 1970 aura été, sans contredit, dans le domaine de la santé, l'instauration d'un régime public et universel d'assurance-maladie.

« Un clou difficile à enfoncer et sur lequel il a fallu frapper à maintes reprises car la résistance était forte. Cette crise aigüe a révélé plusieurs pathologies dont souffrent ce secteur et notre société. »

Seuls les médecins spécialistes ont contesté jusqu'au bout cette mesure sociale. Comme dans tous les pays du monde d'ailleurs, faisait remarquer Claire Dutrisac, ce sont les médecins qui résistent à la socialisation de la médecine. Mais, ajoutait-elle, dans la grande majorité des pays ou des régimes d'assurance-maladie ont été organisés depuis plusieurs années, la profession médicale semble s'être acclimatée à cette socialisation et ne pas s'en mal porter.

« Évidemment, il s'est trouvé des individus pour venir clamer, le jour du 27 août dernier, face à nos médecins que les médecins étaient malheureux au sein de tels régimes. On n'a pas invité la population en cause à venir nous dire, à titre de consommateurs de soins, ce qu'ils pensaient de l'assurance-maladie. »

« Les clients d'un médecin estiment généralement celui-ci et souvent lui sont très attachés. Aussi, le comportement collectif des médecins spécialistes a-t-il surpris et déçu la population. Les formes qu'a prises la contestation en ont étonné et scandalisé plus d'un : départ massif des médecins hors la province, sans avertissement préalable à chaque client ; patients hospitalisés dans des hôpitaux autres que celui où se trouve leur dossier ; patients traités par des médecins inconnus, absence de continuité de soins, etc. »



En octobre 1970, les représentants des médecins spécialistes sont allés rencontrer les dirigeants libéraux, au Parlement de Québec.

Nombreux ont été les organismes qui ont protesté contre la contestation des médecins spécialistes à l'automne 1970, entre autres le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec et l'Association des hôpitaux. Les spécialistes ont fait la sourde oreille. Si bien que le gouvernement a dû les ramener au travail au moyen d'une loi extraordinaire.

« Après leur retour au bercail, la hargne de certains spécialistes n'a pas désarmé et s'exerce parfois sur les patients qu'on veut dégoûter du régime. L'un d'eux ayant diagnostiqué faussement, par téléphone, la pathologie d'une patiente, celle-ci deux jours plus tard, se fait dire : "De toute fa-

çon, madame, avec le nouveau règlement depuis le 1er novembre, vous n'avez qu'à vous en prendre au ministère de la Santé, ce n'est pas la faute des médecins. Vous avez maintenant le régime de l'assurance-santé ou maladie et vous n'avez qu'à en subir les conséquences. »

On comprend mal, écrivait alors Claire Dutrisac, comment le régime pourrait être responsable d'un faux diagnostic donné au téléphone. C'est un autre hôpital qui a traité cette patiente correctement à l'intérieur du régime !

« Il serait cependant injuste de faire porter à l'ensemble des médecins spécialistes l'odieux de tels gestes qui

deviennent de plus en plus rares et qui ne sont l'apanage que d'un petit nombre. »

« Les sérieux avantages pécuniaires que les médecins spécialistes ont conquis par voie de négociation devraient les réconcilier avec le régime. Si, de plus, comme chacun l'espère, le régime se révèle efficace, sans ingérence indue de l'État dans l'exercice de la profession médicale, on est en droit de croire que ces moments pénibles seront oubliés. Dans le cas contraire, la population écouterait d'une oreille attentive les doléances que pourraient présenter les médecins après avoir fait l'expérience du régime. »

Pour le Collège des médecins, qui

reclamait le contrôle de l'acte médical, l'instauration de l'assurance-maladie signifiait qu'il devait choisir d'être ou de ne pas être. Comme l'écrivait Claire Dutrisac, il ne lui serait plus permis, dorénavant, de rester mi-chair mi-poisson, comme il l'avait toujours été dans le passé.

« Le Collège devra remplir son rôle envers le public, c'est-à-dire le protéger à la fois contre l'exercice illégal de la médecine et contre la mauvaise médecine légale. S'il ne le fait pas avec conscience, le public exigera sa démission. »

« Mais s'il accomplit sa tâche consciencieusement, ce sont les médecins qui pourraient se refuser à subventionner un organisme qui, dans leur esprit, est destiné « à leur taper sur les doigts ». La question revenait de plus en plus fréquemment dans la bouche des médecins. Si jamais ils mettaient fin à leur contribution au Collège, ce dernier se verrait acculé à solliciter des fonds du gouvernement. Dans un tel cas, il est peu probable que les gouverneurs continuent à être élus par leurs pairs. Ils seraient nommés par le gouvernement qui tiendrait les cordons de la bourse. »

Rendre des comptes

C'est toutefois Claude Gravel, alors éditorialiste à *La Presse* qui fut le plus dur envers les médecins. Un jour, écrivit-il le 17 octobre 1970, il faudra leur demander de rendre des comptes à la population.

« La population ne pourra jamais oublier ce que ces professionnels de la santé lui ont fait endurer pendant que le Front de libération du Québec la soumettait à une épouvantable tension morale. L'attitude que les médecins spécialistes ont adoptée est inconsciente et amoral. Ils se sont comportés comme s'ils n'avaient pas de responsabilités et de devoirs envers le peuple québécois qui, quoi qu'ils en disent, les fait grassement vivre depuis des décennies, parfois au prix de sacrifices énormes. Cette « élite » traditionnelle ne pouvait pas descendre plus bas qu'elle ne l'a fait. »

PLUS

Il y a un an, un vent de promesses balayait Jean Doré

YVON LABERGE

Il y aura un an demain, les Montréalais faisaient le grand ménage à l'hôtel de ville. Dehors le maire Jean Doré et ses collègues conseillers municipaux du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), locataires des lieux depuis huit ans. Place à Pierre Bourque et aux 39 conseillers municipaux de Vision Montréal!

Rarement élection municipale n'aura été, dans la métropole, l'occasion d'autant de promesses électorales. Comme toujours en politique, les *challengers* en ont mis plus que les électeurs n'en demandaient.

A lui seul, Pierre Bourque en a fait à hauteur de 800 millions de dollars sur quatre ans. Tout en promettant notamment de sabrer 100 millions dans les dépenses des 1995, de geler le compte de taxes des Montréalais, d'abolir, à l'intérieur des budgets 1995 et 1996, la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Évidemment, sans diminution de services à la population. Et puis, les utilisateurs de parcomètres jouiraient d'un délai de 30 minutes... avant qu'on ne coince un billet d'infraction entre l'esuie-glace et le pare-brise de leur voiture.

On connaît la suite. Les dépenses ont augmenté, les comptes de taxes aussi pour 85 p. cent des propriétaires montréalais et la surtaxe n'a été réduite que du tiers cependant qu'un autre tiers le sera dans le budget 1996. Quant au délai de 30 minutes, on l'attend toujours.

C'étaient, à n'en pas douter, les plus importants engagements du maire Bourque. Malheureusement pour les Montréalais, le « grand jardinier » n'a pas réalisé ses promesses. Comme s'il ne pouvait distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Tout de go, le nouveau maire se lance donc en début de mandat dans une réforme administrative tous azimuts. Le nombre des services municipaux passe de 12 à... 23! Décentralisation étant devenu son maître-mot.

Au même moment, il nie le droit des Montréalais à être consultés et défie Québec. Fini le Bureau de consultation de Montréal, presque fini les commissions permanentes du conseil municipal et fini les conseils d'arrondissement.

Dorénavant, on consulte à la manière Bourque: on consulte en informant, comme on l'a vu cet été lors de la consultation relativement aux 200 amendements au Plan d'urbanisme.

Cet automne, l'administration Bourque a accouché de nouveaux mécanismes. D'abord les conseils de quartier, ensuite la Commission du développement urbain. On verra à l'usage à partir de janvier prochain ce que feront ces nouveaux organismes.

Des dossiers dorment

Le maire Bourque veut par ailleurs faire de Montréal la ville la plus propre en Amérique du Nord, une véritable métropole de l'environnement, de la récupération et du recyclage. On étend donc la collecte sélective des déchets domestiques à 80 000 nouveaux foyers montréalais, on crée des éco-quartiers, on distribue du compost.

Entre-temps, la poussière s'accumule sur des dossiers plus importants.

D'abord les cols bleus.

Dès son arrivée à l'hôtel de ville, le maire s'engage à régler avec les cols bleus pour la mi-décembre, au plus tard le 31. Onze mois plus tard, rien n'est réglé. La médiation extraordinaire de Québec terminée, voilà que les cols bleus annoncent la reprise de la grève des heures supplémentaires.

Ensuite celui de la fiscalité municipale.

Le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Sammy Forcillo, y travaille d'arrache-pied. Malheureusement, comme toujours, la métropole ramassera les miettes que voudra bien lui laisser



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le maire Pierre Bourque (au centre) félicite Mme Noushig Eloyan, qu'il vient de nommer à la présidence du comité exécutif de la Ville.

Québec. D'ici là, Montréal lui cède des éléments d'actif. Hier, l'ancien pavillon de la France devenu casino. Demain, le Centre de commerce mondial et un jour peut-être l'hôtel de ville!

Aujourd'hui, à quatre semaines de la présentation de son budget 1996, Sammy Forcillo n'a pas perdu espoir d'en arriver à une entente avec Québec. Il ne rêve pas d'une grande réforme de la fiscalité municipale. Il veut simplement que Montréal soit traitée en métropole, qu'on compense pour des services qu'elle rend à ceux qui ne l'habitent pas mais qui y travaillent et s'y divertissent. Il voudrait bien aussi que Québec paie son écot. Pour le Stade olympique et son village voisin notamment. Ça avance, confiait-il cette semaine.

De la poussière, il s'en accumulera longtemps sur certaines décisions du maire Bourque. La nomination de Mme Noushig Eloyan à la présidence du comité exécutif de la Ville, de MM. Germain Prigent et Vittorio Capparelli comme membres du même comité. Et que dire de celle de Mme Kettly Beauregard à la présidence de la très importante Commission de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal.

Mais il y a pire. Depuis un an, le maire Bourque et son équipe se font littéralement manger tout rond par la banlieue. De l'île comme de la couronne.

Par exemple, M. Bourque a accepté la présidence de la Table des préfets et maires de l'agglomération de Montréal. Mais pendant qu'il préside, personne ne défend les intérêts des Montréalais à la table en question. C'est ce qui vient de se produire dans le financement de la nouvelle agence régionale de transport en commun et

avec la réplique au Plan de transport du ministre Jacques Léonard.

L'automne dernier, après son élection, M. Bourque est nommé à la présidence du Conseil de la CUM. Un autre titre à ajouter à son curriculum.

Mais pendant qu'il préside, personne ne défend les intérêts des Montréalais à la CUM. Prenons la tarification des services de police. Cela fait des années que la banlieue y songe. Montréal est historiquement contre. Mais curieusement, on ressort ce vieux fantôme du placard.

En fait, ce n'est pas un hasard.

Pourquoi?

Qui défend le transport?

En décembre dernier, le comité exécutif de la CUM informe les membres du conseil d'administration de la STCUM qu'ils doivent réduire leur budget de 2,5 millions de plus. La demande avait été formulée par Pierre Bourque lui-même à ses collègues de la CUM.

Enfin un maire de Montréal qui ne défend pas le transport en commun, on du dire les maires de banlieue en chœur. Encore sur le coup de la surprise, ils acceptèrent d'embler la demande du maire de Montréal.

Et vlan!

Or, ce que le maire de Montréal ne sait pas et ne semble pas vouloir comprendre, c'est que le transport en commun, dans SA ville, est probablement un levier de développement économique aussi puissant que le Service de développement économique qu'il a créé plus tôt cette année.

Plus encore, c'est dans SA ville et ce sont SES concitoyens qui, massivement, utilisent le transport en commun pour magasiner dans SA ville, aller au travail dans SA ville. Et d'un coup de baguette magique, en unis-

sant sa voix à celles des maires de Westmount, Pointe-Claire et les autres, voilà que le maire de Montréal démolit l'un des joyaux de la CUM. Il l'apprendra un jour, mais malheureusement pour Montréal, il sera trop tard. Le mal aura été fait.

Donc, sachant que le maire de Montréal est prêt à des coupes pour diminuer sa contribution au financement de la CUM, aussi bien lui suggérer de sabrer, dans le budget de la police, ce que la police coûte à la CUM pour assurer la sécurité de grands événements ou festivals internationaux.

Bien sûr, la police continuerait d'assurer la sécurité du public lors des grands événements, mais la facture serait envoyée aux organisateurs. La belle affaire pour la banlieue, une moins bonne pour Montréal!

Heureusement, quelqu'un quelque part a fait sortir le maire Bourque de sa torpeur... Surtout qu'ailleurs dans l'île, il n'y a rien de ce côté, sauf à Verdun où se tient chaque année un festival... des cerfs-volants.

À la décharge du maire de Montréal, il faut dire que M. Bourque a encore trois ans devant lui pour rajuster le tir. S'il se décide enfin à accepter la critique et les conseils de son entourage, peut-être retiendra-t-on de lui, après son passage à l'hôtel de ville, qu'il aura été le bâtisseur qu'il dit vouloir être.

Pour le moment, M. Bourque est en mission en Asie. Le bilan de la première année de son administration, indique-t-on à son bureau, il le fera à son retour à la fin du mois. Cela coïncidera avec la présentation du premier vrai budget de l'administration de Vision Montréal.

En l'absence du maire, son vice-président du comité exécutif, M. Sammy Forcillo, a accepté, plus tôt

cette semaine, de tracer un portrait à grands traits des réalisations de l'administration Bourque-Eloyan.

Selon M. Forcillo, l'administration municipale a pour l'essentiel rapproché l'appareil municipal et les élus de la population en décentralisant sept services municipaux et en créant notamment le poste de médiateur et le Service des relations avec les citoyens.

« Il ne faut pas chercher à faire des choses compliquées, dit-il, mais des choses simples et mettre les joyaux de Montréal en valeur (le Vieux-Montréal). Montréal n'appartient pas à son maire ni aux conseillers municipaux. Montréal appartient aux Montréalais. En conséquence, il faut développer la fierté et le sentiment d'appartenance des Montréalais. »

En ce sens, croit-il en substance, l'idée de faire de Montréal une ville-jardin est loin d'être bête. Il faudrait, dans son esprit, faire comme les Chinois et s'approprier un petit bout de terrain. Y planter des fleurs, y ramasser les vieux papiers.

« Ça rendrait Montréal plus propre encore et les gens s'y sentiraient plus en sécurité. Sans compter, ajoute-t-il, que ça provoque le dialogue entre voisins et développe le sentiment d'appartenance à son quartier. »

Bref, Montréal est « en beauté ». Même chose pour les rues commerciales où les commerçants se prennent en main.

Et la plus belle réalisation de l'administration Bourque?

« La concertation, répond-il d'une traite. La concertation avec le milieu des affaires, de la culture et de la politique. Tant avec le gouvernement du Québec qu'avec les maires de l'agglomération montréalaise, le dialogue est établi. »

Les Montréalais l'espèrent!

« Un poulailler avec des poules décapitées »

CLAUDE-V. MARSOLAI

« Jean Doré a abdiqué ses responsabilités de maire en les confiant totalement à une technocratie en place par son Secrétaire général. Il a créé une structure de gestion très lourde et très coûteuse, qui se traduit par une complexité excessive, une lenteur dans le fonctionnement et une très grande insensibilité aux réalités quotidiennes », disait le maire Bourque le 20 septembre 1994, en pleine campagne électorale.

Un an plus tard, le visage administratif de la ville de Montréal a été complètement chambardé. Il n'y a plus de technocratie apparente (bien que des petits royaumes commencent à s'ériger) et il n'y a plus qu'un seul maître à bord, le jardinier en chef Pierre Bourque. Pour parodier un observateur bien au fait de la scène municipale, « l'administration municipale est devenue un véritable poulailler où les poules ont été décapitées et dont les corps agités s'élancent à droite et à gauche sans véritable direction ».

Qu'on en juge! Alors que sous l'administration Doré on comptait 12 services municipaux, l'équipe Bourque-Eloyan les a multipliés par deux, soit 23 très exactement. Et ce n'est pas fini, dit-on dans les coulisses.

Or, la création de cette pléthore de services ne semble correspondre à aucun cheminement logique dans le sens d'une meilleure efficacité administrative, d'un meilleur service aux citoyens. Tout semble indiquer que sa multiplication a été voulue afin de diluer davantage les pouvoirs de décision ou encore pour caser des hauts cadres rétifs et trop peu portés à la coopération envers une direction politique qui improvise.

L'administration a décentralisé dans les arrondissements divers services de base et déplacé un certain nombre de fonctionnaires et professionnels afin, semble-t-il, de se rapprocher des besoins des populations de ces quartiers. Cette décentralisation mal planifiée a dégénéré bien souvent en guerre de tranchées entre divers services qui ont tous un mot à dire sur l'utilisation des équipements.

Les travaux publics, la propreté, les parcs et loisirs s'arrachent l'équipement lourd des cours à voirie de sorte que l'on se demande qui aura la priorité à la première bordée de neige.

Le grand gagnant

Le grand gagnant de la réorganisation des services au sein de l'administration municipale est sans contredit le directeur des Finances et du contrôle, M. Roger Galipeau, un ancien haut cadre du régime Drapeau.

Cantoné au service de l'Approvisionnement et des services sous le régime Doré, il est devenu, à la faveur de la mutation au printemps de Mme Thieu Quan Hoang à la gestion des caisses de retraite, le personnage le plus influent de l'appareil administratif.

Lorsque le maire Bourque a démantelé le Secrétariat administratif, la direction des Finances et du contrôle a récupéré l'essentiel des pouvoirs de l'ex-secrétaire Louis Roquet. Le premier magistrat a récupéré certaines responsabilités comme les affaires internationales, les relations

avec les citoyens et le développement économique, mais M. Galipeau est devenu le premier responsable de l'administration.

On ne décide plus rien dans les services sans son approbation. D'après le témoignage de certains acteurs au sein de l'administration, on revient au grand galop à l'époque Drapeau alors que le président du comité exécutif, Yvon Lamarre, approuvait le moindre achat de crayons. Cette influence induit risque de semer des graines de discorde chez les directeurs de service.

La politisation de l'administration

Lors de la prise de pouvoir, le maire Bourque avait décidé de s'entourer d'un minimum d'attachés politiques avec l'intention non exprimée de leur faire jouer un rôle de simples exécutants. Il s'est départi très rapidement et avec rudesse de son chef de cabinet, Mme Renée Bedard, qui avait malheureusement des idées et qui avait été à l'origine de la création de Fondation Montréal 2000, le noyau

originel de Vision Montréal qui est allé chercher Pierre Bourque comme candidat à la mairie.

Au lieu d'engager en totalité des contractuels pour la mission politique de façon à faire tampon avec l'appareil administratif, il a plutôt fait entrer des fonctionnaires dans les cabinets des membres du comité exécutif. D'autres fonctionnaires sont souvent conscriptés ponctuellement à l'exécution de tâches politiques.

Le principal danger qui guette les services administratifs, c'est l'ingérence induite du politique. La possibilité, que l'on ne demande plus aux fonctionnaires et aux professionnels de conseiller et de faire des recommandations aux élus mais bien plutôt de justifier les décisions des élus politiques, est vivement ressentie. La conseillère responsable du dossier Loisirs et développement communautaire, Mme Claire Saint-Arnaud, a vu se lever une armée de boucliers lorsqu'elle a voulu imposer ses choix récemment à la directrice Stella Guy.

Ruud Lubbers succéderait à Willy Claes

Agence France-Presse
LA HAYE

■ Les Pays-Bas ont présenté hier la candidature officielle de leur ancien premier ministre Ruud Lubbers au poste de secrétaire général de l'OTAN et plus rien ne semble devoir empêcher cet atlantiste convaincu de succéder à Willy Claes.

« C'est dans la poche », a indiqué un diplomate en poste à La Haye qui a requis l'anonymat. « Les Néerlandais ont dû recevoir le feu vert des Américains pour leur candidat sinon ils ne se seraient jamais lancés à l'eau comme cela, après des semaines de tractations feutrées », a-t-il ajouté.

L'ancien premier ministre néerlandais était jeudi à Washington pour des « entretiens d'embauche » avec le secrétaire d'État Warren Christopher, ainsi que le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Anthony Lake, et le secrétaire adjoint à la Défense, John White.

À son retour aux Pays-Bas hier matin, M. Lubbers avait simplement qualifié ces entretiens de « bons », eludant avec un sourire taquin toutes les autres questions posées par la meute de journalistes qui l'attendait.

Cependant, le porte-parole du département d'État Nicholas Burns a indiqué hier que les États-Unis « vont prendre leur temps pour choisir » qui des candidats au poste de secrétaire général de l'OTAN aura leur faveur. « Certains de nos alliés vont devoir faire preuve d'un peu de patience avec nous », a-t-il ironisé en critiquant à nouveau les pays européens qui ont annoncé leur préférence pour Ruud Lubbers.

« Les États-Unis sont la principale puissance au sein de l'OTAN », a-t-il souligné avec force. « Les États-Unis n'ont pas encore pris leur décision, donc l'OTAN ne peut pas encore décider » qui succèdera au Belge Willy Claes, a-t-il ajouté.

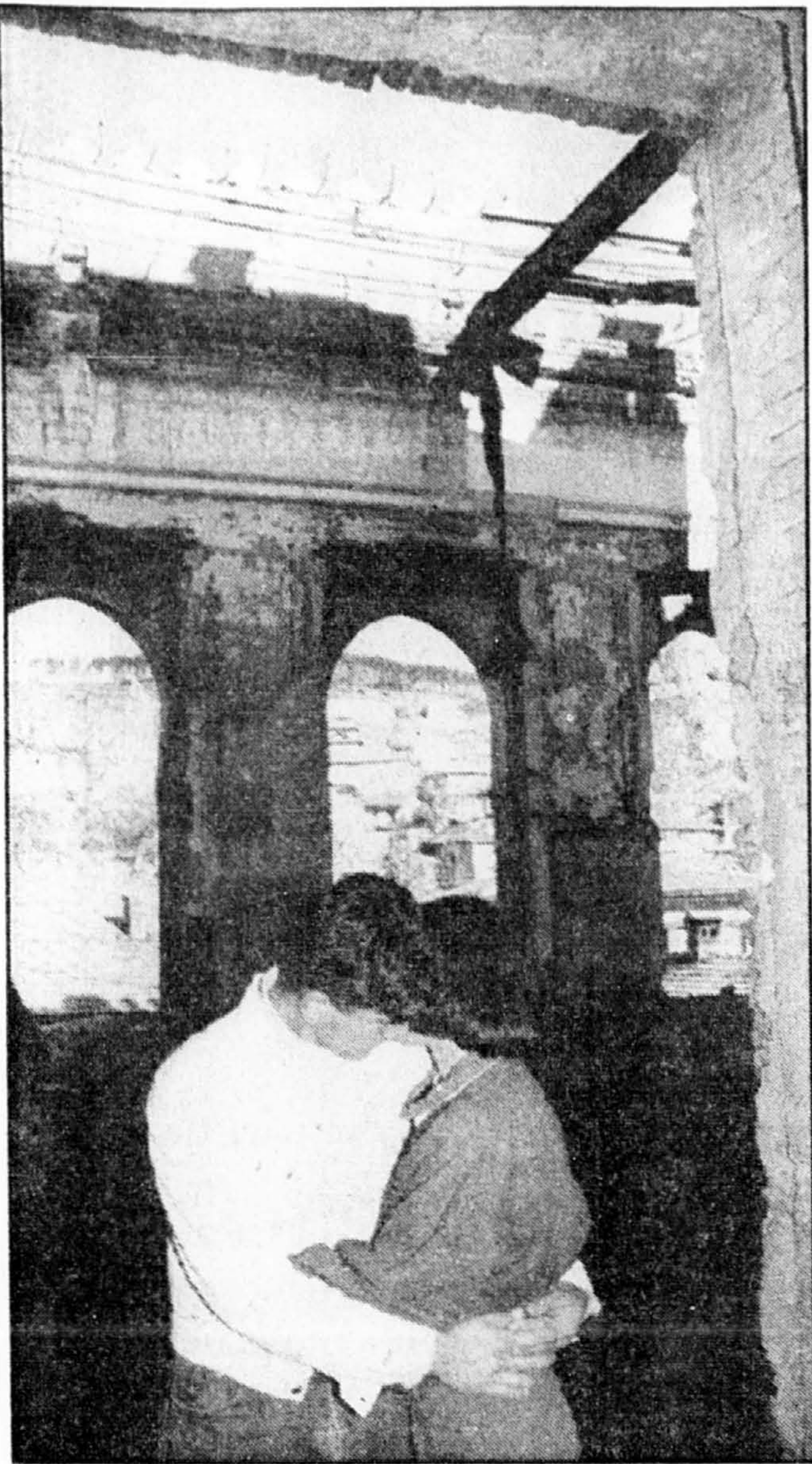
De source proche de l'Alliance atlantique,

on indiquait que le nom du nouveau secrétaire général de l'OTAN pourrait être connu dès mardi prochain.

M. Lubbers, dont le seul rival déclaré est l'ancien ministre danois des Affaires étrangères Uffe Ellemann-Jensen, est favori à la succession de M. Claes puisqu'il bénéficie du soutien officiel de sept pays membres de l'OTAN, outre le sien.

Les pays scandinaves continuent à soutenir la candidature à la tête de l'OTAN de M. Ellemann-Jensen, reçu hier à Washington par de hauts responsables américains, mais le Danemark a déjà indiqué qu'il ne ferait pas obstacle à un autre candidat si celui-ci bénéficiait du soutien de la majorité des membres de l'Alliance.

Âgé de 56 ans, Ruud Lubbers a été premier ministre des Pays-Bas pendant 12 ans. Il est connu pour son infatigable engagement atlantiste et parle couramment le français, atout indiscutable pour remporter le secrétariat général de l'OTAN.



Un couple d'amoureux devant les ruines de la Bibliothèque nationale à Sarajevo détruite par les Serbes.

Bosnie : week-end mi-travail, mi-détente pour les négociateurs

d'après AFP et Reuter
WASHINGTON

■ Football, bowling, cinéma et un souper au son de Glenn Miller : c'est le programme des moments de loisirs que les négociateurs sur la Bosnie pourront s'accorder ce week-end sur la base aérienne Wright-Patterson près de Dayton (Ohio), après trois jours d'intenses discussions.

Un dîner devait réunir toutes les délégations hier soir au Musée de l'Armée de l'air américain situé dans l'enceinte de la base, à l'initiative du médiateur américain Richard Holbrooke. Au menu de ce dîner : saumon, filet mignon et salade d'épinards.

Les délégués auront également droit à une visite guidée des centaines de délégations de chasseurs et de bombardiers que compte le musée, un des plus grands du monde. Un orchestre de l'US Air Force jouera des airs de jazz des années 40, immortalisés par Glenn Miller.

Un match de football a même été prévu pendant le week-end, a précisé le porte-parole du département d'État Nicholas Burns, qui n'était cependant pas en mesure de préciser la composition des équipes.

Croates, Serbes et Bosniaques continueront tout de même à se pencher sur les éléments du projet de plan de paix en Bosnie concocté par les médiateurs des États-Unis, d'Europe et de Russie.

Les premiers documents — concernant les grandes lignes d'un accord de paix, les élections, la constitution du futur État de Bosnie-Herzégovine et la séparation des forces militaires et paramilitaires — leur ont été remis jeudi.

Ce matin, a indiqué le département d'État, ils devraient avoir en mains d'autres projets de textes. Ces documents portent sur les réfugiés et personnes déplacées, le respect des droits de l'Homme et le maintien de l'ordre dans le futur État qui devront se partager les trois ethnies ennemies.

Les États-Unis espèrent que l'ensemble de ces documents, qui couvrent des centaines de pages dans un classeur à couverture bleue, « deviendra un accord de paix dans une, deux ou trois semaines », a expliqué Nicholas Burns.

Il a immédiatement précisé qu'il ne fixait pas ainsi un calendrier précis : « nous n'avons pas de date limite », a-t-il dit. Il a cependant indiqué que les médiateurs qui sont partis jeudi soir pour la Slavonie orientale devaient être rentrés jeudi à Dayton, ce qui laisse à penser que les négociations dureront au moins jusque-là. Le sort de cette région de la Croatie contrôlée par des séparatistes serbes est un des principaux points des négociations.

Des membres des délégations américaine et allemande devaient envisager avec Croates et Bosniaques les moyens de renforcer la fédération croato-musulmane, une des priorités des États-Unis. (Signe des tensions existantes, les forces croates bosniaques ont empêché hier plusieurs milliers de Musulmans de regagner leurs foyers à Jajce (centre de la Bosnie) malgré un accord en ce sens jeudi entre les présidents bosniaque et croate. La ville de Jajce, où les Musulmans étaient en légère majorité par rapport aux Croates avant la guerre, a été reprise aux Serbes bosniaques par les forces croates de Bosnie le 13 septembre dernier.)

Selon M. Burns, les délégués français pressent les Serbes de fournir des précisions sur le sort des deux pilotes français abattus il y a plusieurs semaines au-dessus d'un territoire contrôlé par les Serbes de Bosnie. Les Américains s'inquiètent pour le journaliste du *Christian Science Monitor* David Rohde, que les Serbes de Bosnie ont indiqué détenir.

Enfin, le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) a annoncé hier une petite victoire, soit le retour vers Bihac des premiers de quelque 20 000 réfugiés qui avaient fui cette enclave musulmane de Bosnie, lors d'affrontements armés en août.

On s'occupe des messieurs durant les Jours la Baie!
Du 6 au 19 novembre!
(à moins d'avis contraire)

100 \$ de rabais
Complets Performance de Charter Collection®
Confectionnés au pays! Tons classiques de marine ou de noir, tons mode de taupe ou de vert foncé. Tailles 38 à 46. Notre prix ord. 350 \$.
Jours la Baie 249,99 \$ ch.
Complets, rayon 301.
Non offerts à la Baie: Centre Boulevard, Jardins Dorval et la Place Vertu.

25 % de rabais
Vestons sport Charter Collection® en laine d'agneau
Gris, bleu, vert ou brun. Tailles 38 à 46. Notre prix ord. 235 \$.
Jours la Baie 176,25 \$ ch.
Vestons sport, rayon 302.
Le choix varie selon le magasin.
Vestons sport et blazers non offerts à la Baie: Centre Boulevard et Jardins Dorval.

25 % de rabais
Blazers Charter Collection® en laine
Notre prix ord. 225 \$.
Jours la Baie 157,50 \$ ch.

4499 \$
Une offre irrésistible! Chemises de ville Geoffrey Beene infroissables
• Pas besoin de repassage... ou si peu!
• Col et poignets thermocollés
• 55 % coton, 45 % polyester
• À laver et sécher en machine
• Encolures 15 à 17 1/2
• Blanc uni ou à motifs
Notre prix 44,99 \$ ch.
Chemises de ville, rayon 330.

35 % de rabais
Chemises CFH d'Hathaway
• Pur coton • Coupe ample • Poignets et col thermocollés • Noir, marine ou havane uni, motifs fantaisie ou carreaux
• Encolures 15 à 17 1/2. Notre prix après lancement 55 \$. **Jours la Baie 34,99 \$ ch.**
Chemises de ville, rayon 330.

25 % de rabais
Chemises de ville Grenadier®
• Exclusivité de la Baie • Col et poignets thermocollés
• À laver et sécher en machine • Tons unis ou à motifs
• Encolures 14 1/2 à 17 1/2. Nos prix ord. 12,99 \$ à 14,99 \$
Jours la Baie 9,74 \$ à 11,24 \$ ch.
Chemises de ville, rayon 330.

25 % de rabais* durant 6 jours!
Cravates mode
De JRD Studio, Bill Blass Relax, Graham Ashley, Naturalife et Monthelon.
*Sur nos prix ordinaires.
Cravates, rayon 334.
Solde en vigueur jusqu'au 12 novembre.

999 \$ durant 2 jours!
Cravates de fin de série
Plusieurs beaux modèles à des prix qui ne vous étoufferont pas!
Nos prix ord. 14,99 \$ à 45 \$.
Jours la Baie 9,99 \$ ch.
Cravates, rayon 334. Prix de solde en vigueur le 6 et le 7 novembre seulement.

Notre plus gros solde de chaussettes de la saison!
35 % de rabais* à l'achat de 4 paires ou plus!
30 % de rabais* à l'achat de 3!
25 % de rabais* à l'achat de 2!
20 % de rabais* à l'achat de 1!
Étiquettes American Essentials, McGregor Premium, Levi's®, Superstar et Weekender. *Sur nos prix ordinaires.
Accessoires pour homme, rayon 363.

40 % de rabais*
Choix de chaussettes Northern Spirit®
*Sur nos prix ordinaires.
Accessoires de base pour homme, rayon 363.
Le choix varie selon le magasin.

Sous-vêtements Hunt Club® tout coton
• Slips ordinaires en paquets de 3. Notre prix 16,99 \$ le paquet.
• Cuissards. Notre prix 9,75 \$ ch.
• Slips mode en paquet de 3. Notre prix 12,99 \$ le paquet.
Accessoires de base pour homme, rayon 360.

la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson

Vive les soldes, vive les soldes, vive les soldes des fêtes!

VALABLES JUSQU'AU 15 NOVEMBRE AVEC NOTRE SERVICE D'ACHAT À DOMICILE.

la Baie Économisez dès aujourd'hui sur l'habillage de vos fenêtres :

50% sur les stores verticaux et les stores horizontaux «Célébrité» & «Décor» de Hunter Douglas

20% sur une grande sélection de tissus* imprimés et brodés et la confection de draperies sur mesure

20% SUR LE REMBOURRAGE

Communiquez avec le **735-1177** pour obtenir un rendez-vous :
un conseiller en décoration vous rendra visite le jour, en soirée ou la fin de semaine, à l'heure qui vous conviendra.
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 17h.

les Maîtres Décorateurs Parures de fenêtres sur mesure, literie et rembourrage **la Baie**

*Le rabais ne s'applique pas aux tissus Sanderson et aux frais d'installation. Faites votre rendez-vous dès maintenant pour vous assurer une livraison avant les fêtes.